

# SENTIMENTS D'INJUSTICE

## DÉFIANCE, DOLÉANCES & CONFLITS

Agglomération lyonnaise : panorama des articles  
du quotidien *Le Progrès*, de juillet 2018 à juillet 2019



# MÉTHODOLOGIE

Pour constituer le corpus qui a servi à l'analyse, nous avons interrogé la base de données des articles du journal Le Progrès archivés par le service documentation de la Métropole entre juillet 2018 et juillet 2019.

Les articles ont été sélectionnés à partir de mots clés. Ont été ensuite retenus uniquement les articles qui, après lecture, faisaient apparaître des sentiments d'injustice.

**Mode clés utilisés :** Dignité (7 articles retenus) ; Discrimination (27 articles) ; Désaccord (21 articles) ; Colère (69 articles) ; Injustice (17 articles) ; Inégalité (35 articles) Mécontentement (34 articles)

Parmi les 210 articles ainsi rassemblés il a fallu retrancher 24 articles correspondant à des doubles ou triples indexations. 186 articles restaient ainsi disponibles pour l'analyse. Parmi ces articles, une trentaine concernent l'information nationale. Ils ont été maintenus dans l'analyse car ils interagissent avec l'actualité locale.

Au sein du corpus, certains sujets sont évoqués par un seul article, tandis que d'autres «feuilletonnent». Les principaux feuilletons portent sur les sujets suivants : piscine et burquini à Villeurbanne ; rodéos dans la presqu'île ; Gilets jaunes, grand débat et autres luttes en interaction avec le mouvement des Gilets jaunes ; bras de fer sur le régime indemnitaire de la Ville de Lyon ; grèves des éboueurs de la Métropole et des salariés du délégataire Pizzorno ; contestation de la loi hospitalière ; rythmes scolaires à Villeurbanne ; nuisances sonores du festival Woodstower ; politique villeurbannaise de lutte contre les discriminations ; lutte pour la sauvegarde de l'île de la Table Ronde ; conflit social chez les pompiers ; chantier du site propre de la ligne C3 ; contestation de la réforme du lycée.

*Nota – Sur les sujets faisant l'objet d'un feuilleton, quelques articles antérieurs à juillet 2018 ou postérieurs à juillet 2019 ont été intégrés au corpus afin de parfaire l'analyse.*

**Mode de lecture :** le rapport comporte de nombreux extraits d'articles (en italique), restitués dans des paragraphes autonomes. Les propos qui introduisent ces extraits (titres et textes) sont des paraphrases ou des résumés qui respectent le contenu et le point de vue exprimés dans les articles.

# JUIN 2020  
Métropole de Lyon

- Enquête, analyse, rédaction  
Direction de la prospective et du dialogue public  
Jean-Loup Molin
- Réalisation  
Nathalie Joly (DPDP)

# PRÉAMBULE

## SENTIMENTS D'INJUSTICE : **Une réflexion au long cours, un chantier à ciel ouvert**

Il serait difficile de dire à partir de quand la Direction de la Prospective et du Dialogue public a commencé à réfléchir à la notion d'injustice, aux sentiments qu'elle génère, et à la défiance qu'elle provoque. En revanche, la pertinence de ce questionnement n'a fait que se confirmer au cours de la dernière décennie. De sous-jacent, il est aujourd'hui sur le devant de la scène.

De l'inégalité objectivement observable au sentiment d'injustice, on passe à travers le miroir de processus intangibles, et qui pourtant structurent en profondeur les mouvements de la société. Cette tension sociale ne cesse d'interpeller l'action publique et d'appeler des réponses politiques, car elle constitue l'une des bases de leur acceptabilité. Transversale, on la retrouve au cœur des débats sur les politiques de développement durable, de mobilité et d'urbanisme, de politique de la ville, ou encore dans des questions *a priori* plus « techniques », telles que celles liées à la distribution d'eau potable.

Pour les agents des services publics, acteurs de la cohésion sociale, l'impression est chaque jour plus grande d'être confrontés à des citoyens-usagers se percevant comme en concurrence les uns avec les autres, et dénonçant systématiquement un « système » injuste.

Progressivement, les clivages sociaux semblent glisser de la traditionnelle lutte des classes vers la confrontation d'identités singulières, avec comme premier enjeu la dignité de chacun, plutôt que l'égalité entre tous. De plus en plus éruptive, la société se fragmente, le débat public consacrant chaque jour plus de place à la juxtaposition de revendications particulières, au détriment de solidarités traditionnelles. Il n'est pas question de douter de la force des progrès récents en matière de lutte contre les discriminations, obtenus par le biais de ces mobilisations nouvelles. Au contraire, il s'agit de mieux en comprendre les ressorts, et éventuellement d'en prévenir les écueils.

Comprendre le sentiment d'injustice, c'est entendre les raisons de la colère. Prendre le temps de décrypter les sentiments de l'autre, c'est renforcer sa légitimité à agir en son nom. Finalement, on ne parle là que de démocratie. Chaque jour, un fossé se creuse, qui sape un peu plus les fondations de notre maison commune. C'est pour tenter de le combler que ce vaste chantier a été lancé sur Millénaire3.

Bonne lecture !



# SOMMAIRE

<b>L'ESSENTIEL</b> .....	<b>p.6</b>
--------------------------	------------

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>p.8</b>
---------------------------	------------

<b>L'ACTUALITÉ LOCALE CONFIRME LE CLIMAT DE DÉFIANCE QUI RÈGNE DANS LE PAYS</b> .....	<b>p.11</b>
---	-------------

Une année marquée par la violence, bien au-delà des débordements des manifestations des Gilets jaunes .....	p.12
--	------

Des mouvements sociaux poussent la République dans ses retranchements .....	p.14
---	------

Protéger les institutions et les citoyens de la violence, désamorcer la spirale de la défiance : des objectifs antagonistes ? .....	p.15
--	------

<b>SENTIMENT D'INJUSTICE : OÙ SONT LES POINTS CHAUDS ?</b> .....	<b>p.19</b>
--	-------------

TRAVAIL :	
Les agents des services publics expriment des colères diverses .....	p.20
Les salariés du privé restent silencieux, ou presque.....	p.21

SANTÉ :	
Hôpital public en grande souffrance, dictature du profit dans le secteur privé.....	p.22
Le prisme des inégalités sociales de santé a le vent en poupe.....	p.23
Des inégalités territoriales d'accès à la santé dénoncées à toutes les échelles.....	p.24

ÉDUCATION :	
La question des moyens, bruit de fond permanent .....	p.25
L'idéal de l'école inclusive se heurte à des problèmes de moyens ainsi qu'à des décalages de vision dans la mise en pratique .....	p.26
L'école de la République, de moins en moins universelle, de plus en plus inégalitaire ?.....	p.27

LOGEMENT D'URGENCE :	
Dans les écoles, où l'indignité des enfants à la rue ne peut être esquivée, la solidarité s'organise.....	p.28
L'absence de secours et le « cynisme » des institutions sont de plus en plus pointés du doigt.....	p.29

<b>SENTIMENT D'INJUSTICE : QUI SONT LES VICTIMES ?</b> .....	<b>p.31</b>
--	-------------

RÉSIDENTS / RIVERAINS	
Partout, des résidents en lutte pour leur tranquillité et la qualité de leur cadre de vie : des nuisances à l'injustice ? .....	p.33
Les habitants déploient des arguments forts pour contrecarrer la densification urbaine .....	p.34

USAGERS / CITOYENS	
Nous ne sommes pas de simples usagers, nous sommes aussi des citoyens ! .....	p.35
Nous sommes peut-être des citoyens, mais nous sommes aussi des usagers ! .....	p.36

COMPATRIOTES / CONCITOYENS	
Défiance contre l'ordre établi : le compatriote trinque .....	p.37
Resquille : le compatriote trinque aussi.....	p.38
Être ou ne pas être accepté comme compatriote ou comme concitoyen.....	p.38

<b>POUR LA COLLECTIVITÉ, UNE QUADRATURE DU CERCLE ?</b> .....	<b>p.41</b>
---	-------------

Des sentiments d'injustice innombrables, mais des capacités de réponse limitées.....	p.42
Des sentiments d'injustice stimulés par des dissonances cognitives ? .....	p.43
Des sentiments d'injustice liés à la dualité des conceptions de la justice sociale.....	p.45
L'exigence de concertation, un stimulus des sentiments d'injustice ? .....	p.47
Concertations alibi, concertations non suivies d'effet .....	p.49

## L'ESSENTIEL

L'analyse des articles du Progrès publiés entre juillet 2018 et juillet 2019 confirme pour l'agglomération lyonnaise le climat de défiance qui règne dans le pays vis-à-vis des différentes formes d'autorité et de pouvoir.

### Les services publics, le cadre de vie et les incivilités au cœur de nombreuses colères

- Les sentiments d'injustice s'expriment sur de très nombreux sujets, parmi lesquels les **services publics** (éducation, santé, logement d'urgence), l'**espace public** et le **cadre de vie** occupent une place de choix. Le thème de la précarité sociale forme un bruit de fond présent dans de très nombreux articles. La question environnementale est également présente mais demeure discrète au regard des autres colères exprimées.
- La figure de la **personne discriminée** ou de la personne précaire est présente dans de nombreux articles, parfois explicitement, parfois de façon diffuse. Celle du **résident** défendant son cadre de vie et son périmètre de tranquillité contre les intrusions extérieures tient aussi une place importante dans le corpus, de même qu'une troisième figure : celle de la « **victime collatérale** ». Dans la plupart des cas il s'agit de « compatriotes » ou de « concitoyens » qui subissent injustement des violences (violences routières, émeutes urbaines, vandalisme), des actes d'incivilité ou de resquille, qui ne les visent pas particulièrement mais qui les atteignent.

*Nota—Les termes de « compatriotes » et « concitoyens » ne sont en général pas utilisés par les victimes elles-mêmes.*

### Des collectivités en position de faiblesse face à la mécanique des revendications

- Différents mécanismes placent structurellement les collectivités en situation de faiblesse vis-à-vis des revendications exprimées par la société : les **procès en inaction** sont toujours possibles face à des sentiments d'injustice toujours plus nombreux ; les **raisonnements globaux** de la collectivité peuvent toujours être pris en défaut par les perceptions localisées des habitants ; les actions de la collectivité mises en œuvre dans un souci de **justice sociale** peuvent toujours être contestées également au nom d'une autre conception de la justice sociale ; l'impératif de la **concertation** contribue autant à générer qu'à apaiser les sentiments d'injustice.
- Les thèmes de la concertation et de la participation citoyenne sont presque systématiquement associés à des appréciations négatives : absence de concertation ôtant toute légitimité aux projets ; concertations alibi ; concertations non suivies d'effet, etc. La question se pose de la qualité et de la sincérité des concertations conduites par la collectivité, mais aussi des stratégies des citoyens, qui dans un contexte de défiance, peuvent utiliser l'**arme de la concertation** comme un levier de stigmatisation et de disqualification des pouvoirs publics.
- Des articles témoignent de l'importance attachée par les habitants à l'écoute, au dialogue, à la **considération**, à la qualité de la « **relation client** ». On peut se demander si la prise en compte de ces aspirations ne constitue pas une condition de base pour réduire le niveau de défiance et créer les conditions de concertations constructives.

## La Métropole pourrait-elle devenir un objet de défiance de la part des citoyens ? Des signes laissent à penser que la possibilité existe.

- ➔ La Métropole est, comme les communes, interpellée sur de multiples sujets en lien avec ses politiques publiques ou ses responsabilités : mise à l'abri des mineurs étrangers isolés, nuisances occasionnées par des chantiers, accès au logement, précarité énergétique, etc.
- ➔ Nous n'observons pas la cristallisation d'une défiance qui se porterait sur la Métropole ou sur les communes. Toutefois les communes et la Métropole sont impliquées sur de nombreux **sujets potentiellement inflammables** et faisant déjà l'objet de fortes tensions : les pompiers qu'il a fallu équiper de caméras du fait de la croissance des agressions qu'ils subissent ; les menus des cantines, les conditions de mise à disposition de salles, les règlements des piscines, les cours d'éducation sexuelle dans les collèges... qui sont soumis à force revendications en lien avec les questions de laïcité ; les polices municipales que certaines communes décident aujourd'hui d'armer ; l'aide aux migrants ; la mise à l'abri des mineurs étrangers isolés ; l'accès au logement ; les délégations de services publics qui peuvent être perçues comme une stratégie de la collectivité visant à faire porter la précarité à des salariés du privé ; les projets de grandes infrastructures, qui, à l'instar du bouclage du périphérique, cristallisent les débats sur le changement climatique, etc.
- ➔ Les pressions qui s'exercent sur la République font apparaître de façon croissante les collectivités dans leur dimension d'**institutions de la République** tenues de porter ses valeurs et d'exercer une part de l'autorité. En outre, les restrictions budgétaires dans certaines fonctions régaliennes de l'État (sécurité, logement d'urgence, santé, etc.) placent de plus en plus la Métropole et les communes dans la situation de devoir proposer des solutions aux habitants démunis qui se tournent vers leurs pouvoirs locaux, et donc d'assumer symboliquement une part de responsabilité dans les sentiments d'injustice.
- ➔ L'élection de ses représentants au **suffrage universel direct** est susceptible de rendre la Métropole et ses vastes pouvoirs plus visibles aux yeux du grand public. La montée des revendications autour de la transition environnementale est également susceptible de braquer les projecteurs sur la Métropole. Deviendra-t-elle alors, comme l'État, un **symbole de pouvoir** susceptible d'attirer la défiance ?

# INTRODUCTION

La dénonciation des injustices occupe le devant de la scène. La crise des Gilets jaunes en est le symptôme le plus récent. Ce regain du sentiment d'injustice s'accompagne de la montée d'une défiance vis-à-vis des institutions et de l'autorité. La dénonciation tous azimut des injustices et du « système » place l'action publique dans une situation paradoxale : une légitimité à agir largement entamée, et en même temps des injonctions à agir toujours plus élevées.

La direction de la prospective et du dialogue public (DPDP) a engagé un travail de fond sur la question de la légitimité, qui lui apparaît comme une question centrale des prochaines années. Car comment par exemple animer un ambitieux agenda de la transition environnementale si la légitimité de la collectivité à entraîner la société, mais aussi à la contraindre, est insuffisante ?

La légitimité se conquiert par l'efficacité et l'efficience des politiques publiques mises en œuvre, par la qualité de la pratique démocratique, et par une action publique juste, ou du moins perçue comme telle. L'analyse présentée ici se focalise sur ce troisième pilier : justice sociale et sentiments d'injustice.

Traditionnellement la défiance se focalise sur l'État bien plus que sur les collectivités locales : plus proches de la population et n'exerçant pas les fonctions régaliennes ces dernières ont pu sembler relativement protégées jusqu'à aujourd'hui. Mais cette réalité est-elle immuable ? Et qu'en sera-t-il demain pour la Métropole de Lyon, une nouvelle collectivité locale, puissante et désormais élue au suffrage universel direct ?

L'objectif de ce rapport est double :

- d'une part, repérer les sentiments d'injustice qui s'expriment sur le territoire de l'agglomération lyonnaise : sur quels sujets portent-ils ? Par qui sont-ils exprimés ? Qui interpellent-ils ?
- d'autre part, analyser les manifestations de défiance en se demandant à qui elles s'adressent : l'État ? Les communes ? La Métropole ? La société d'ensemble ?

Une attention particulière dans l'analyse est aussi portée à la compréhension de ce qui met l'acteur public en situation de faiblesse dans les rapports de force que les porteurs de causes établissent avec elle. Les collectivités semblent en effet extrêmement démunies face au déchaînement des passions dans le contexte de défiance que nous connaissons. Or, si les collectivités doivent bien sûr s'efforcer de rendre leur action plus juste, elles doivent aussi pouvoir faire valoir leur parole légitime et se défendre face à la multitude des interpellations.

Pour conduire ces analyses, nous nous basons sur la lecture des articles du Progrès parus entre juillet 2018 et juillet 2019.



## Précautions méthodologiques

Les articles du Progrès constituent une source d'information précieuse par leur capacité à enregistrer les faits d'actualité, au quotidien, sur un ton assez neutre. Si les analyses sont en général peu poussées, le travail minutieux de recueil des paroles diverses sans parti pris idéologique affirmé constitue en revanche un véritable atout pour le type d'analyse que nous souhaitons réaliser.

Cette source d'information demeure partielle. Nul doute qu'une plongée dans les réseaux sociaux ou la mobilisation d'enquêtes thématiques conduites sur le territoire apporterait des éclairages différents. Par exemple des enquêtes révèlent que les agents de la collectivité sont régulièrement mis sous pression par des usagers sur le registre « Vous me refusez ça à cause de la couleur de ma peau ! ». D'autres enquêtes montrent que l'approche actuelle de l'action sociale, très individualisée, crée un contexte propice à l'expression des sentiments d'injustice. Et d'autres enquêtes encore indiquent que, même à l'ère des réseaux sociaux, la construction de l'appartenance et de la citoyenneté est extrêmement liée à ce que les individus vivent dans leurs interactions de proximité, par exemple au collège. Les informations de ce type, très importantes, n'émergent pas dans le corpus d'articles du Progrès.

Par contre, l'intérêt de ce corpus par rapport aux réactions brutes que nous aurions pu recueillir sur les réseaux sociaux ou par enquêtes, est justement le travail de médiation et de filtre opéré par le journaliste. Cette première mise à distance permet, de façon consciente ou non, de faire ressortir les points clefs des contestations.



# L'ACTUALITÉ LOCALE CONFIRME LE CLIMAT DE DÉFIANCE QUI RÈGNE DANS LE PAYS

## ANALYSE

- Les manifestations de défiance observées au cours de l'année 2018-2019 sont protéiforme (violences, vandalisme, provocations, argumentation, dépôts de plainte ...) et ne résultent pas toutes du mouvement des Gilets jaunes : émeutes en banlieue, vandalisme (sur les stations Vélo'V...), provocations (rodéos dans la presqu'île...), agressions de pompiers, etc.
- Dans leur diversité les manifestations de défiance convergent vers une même mise en cause de l'autorité, du pouvoir, de l'État, du « système », des élites, mais elles ne sont pas unitaires pour autant : gilet jaunes revendiquant pour la justice fiscale et le référendum d'initiative populaire, jeunes de banlieue réclamant de l'écoute et de la bienveillance, complotistes d'extrême droite souhaitant redonner la priorité aux « Français », mais aussi lycéens en révolte contre la réforme du baccalauréat ou parents indignés que des enfants puissent dormir à la rue... les socio-styles sont variés et les revendications parfois antagonistes ;
- À la radicalité de nombreuses revendications correspond aussi une radicalisation des moyens d'action. Organiser le blocus d'un lycée ou imposer une opération « péage gratuit » ne font pas partie du droit de manifestation ou d'expression.
- L'État et la République sont la cible privilégiée des provocations, mais les collectivités locales sont également concernées, notamment parce qu'elles portent la République au côté de l'État : les secours et la tranquillité publique (pompiers, police municipale...), les menus à la crèche ou à la cantine, la tenue vestimentaire dans les piscines, la mise à l'abri des mineurs sont autant de sujets donnant lieu à de fortes tensions, très liés à la République mais gérés par les collectivités.
- Les élus se trouvent dans la nécessité de renforcer les pratiques sécuritaires face à la violence qui se banalise, mais ces pratiques sécuritaires peuvent alimenter un nouveau cycle de défiance. Des articles du Progrès pointent cette contradiction, et certains élus expriment leur sentiment d'impuissance : la défiance et l'atmosphère complotiste privent leur parole de toute légitimité.

**M**ises bouts à bouts, les manifestations de violences et de défiance relayées par le journal *Le Progrès* en 2018-2019 décrivent un climat social très tendu, marqué aussi bien par des colères émergentes que par des colères récurrentes.

L'analyse du corpus sur une année ne permet par définition pas de rendre compte d'une tendance temporelle. Au cours des décennies passées la défiance, les violences, la désobéissance civile ont aussi marqué l'actualité à certaines périodes, par exemple autour de thèmes comme l'anti-militarisme ou le refus du nucléaire, ou encore en lien avec le mal-être des banlieues. Mais ces mouvements sociaux semblaient davantage circonscrits à des thèmes précis ou à des territoires déterminés qu'aujourd'hui. Les articles du *Progrès* dont nous rendons compte ci-après témoignent d'une défiance systémique alimentée par des causes multiples (et parfois contradictoires), exprimée par une population nombreuse, et visant globalement le pouvoir, l'autorité, « le système ».

### **Une année marquée par la violence, bien au-delà des débordements des manifestations des Gilets jaunes**

Durant la période couverte par l'observation l'actualité des Gilets jaunes aura bien sûr été la plus marquante, mais bien d'autres faits d'actualité sont venus alimenter la chronique de la défiance.

Si les casseurs sont venus porter la violence au cœur des manifestations, la radicalisation des pratiques des manifestants doit aussi être mentionnée. Ainsi, lorsque les lycéens lancent un mouvement de contestation contre la réforme du lycée, ils engagent immédiatement le blocus de certains lycées. Les opérations « péage gratuit » ne rentrent pas non plus dans le cadre du droit de manifester.

Par ailleurs, les casseurs des manifestations n'ont à l'évidence pas le monopole de la violence : les émeutes en banlieue, le vandalisme sur les stations Vélo'V, les agressions de sapeurs-pompiers, les incendies de voitures, tous ces faits appartiennent à l'actualité quotidienne de l'agglomération.

---

#### **Gilets jaunes**

Même si Lyon n'a pas été l'épicentre des violences en lien avec les Gilets jaunes, l'actualité de 2019 a été fortement marquée dans l'agglomération lyonnaise par ce mouvement : confrontations musclées entre manifestants et forces de l'ordre, activité commerciale perturbée dans la Presqu'île, opérations péage gratuit sur le périphérique, etc. De nombreux articles du *Progrès* en rendent compte.

En lien avec la mobilisation des Gilets jaunes, d'autres mouvements ont connu des débordements, à l'instar des manifestations des lycées contre la réforme du lycée : le 4 décembre 2018, devant le lycée Jean-Paul Sartre de Bron, des casseurs se mêlent aux lycéens et affrontent la police. Des poubelles sont incendiées, le mobilier urbain est cassé... Puis des casseurs s'attaquent au tabac presse voisin : *« Je les ai vus arriver et rentrer... J'ai tout de suite activé le système de*

sécurité» raconte l'employée. Des lycéens témoignent : « *On a commencé le blocus du lycée à 7h, ce mardi. On a placé des bennes à ordures pour fermer les accès, mais très vite des casseurs y ont mis le feu. Ça décrédibilise notre action.* » (4-12-18)

---

### Émeutes, violences urbaines

Des violences urbaines ont éclaté dans plusieurs banlieues : Vaulx-en-Velin (juin 2018), Givors (août 2018), Grigny (novembre 2018), Saint-Priest (juin 2019) : voitures brûlées, forces de l'ordre caillassées, vitrines défoncées. Ces épisodes n'ont pas eu l'ampleur d'autres, plus anciens, qui ont marqué l'histoire des banlieues depuis les années 1980, mais ils ne sont pas anodins pour autant. Les articles du Progrès qui relatent ces événements sont peu explicites sur les motivations des émeutiers, mais il semble clair que le rapport à l'autorité et particulièrement à la police sont la plupart du temps en jeu.

---

### Pompiers agressés

Le mouvement social chez les pompiers, très actif à partir d'octobre 2018, avait comme motif principal la surcharge d'activité au regard des moyens en baisse qui leur sont alloués. Mais en toile de fond, les pompiers vivent un certain désenchantement. Profession particulièrement populaire naguère, les pompiers doivent désormais affronter des agressions de plus en plus nombreuses de la part des habitants : « *Intervention en hausse, agressions en hausse, effectifs en baisse* » indique une banderole citée par Le Progrès (28-11-18). Longtemps épargnés, « *les soldats du feu sont devenus une incarnation des pouvoirs publics que l'on peut attaquer* » (25-11-18). En France, 2280 sapeurs-pompiers ont été agressés en 2016, selon un rapport de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales publié fin 2017. En 2008 ils n'étaient que 899, soit une hausse de 153 % en huit ans.

Dans le Rhône, 57 pompiers ont été agressés en 2017. Ces agressions ont donné lieu à plusieurs manifestations pour interpeller les hiérarchies et les décideurs politiques, et il a finalement été décidé d'équiper les professionnels de caméras piétons.

Syndicat SUD : « *Notre parole était contestée, prise sur le même pied d'égalité que celle des agresseurs. Avec ces outils il n'y aura plus de doute* » (19-8-18)

---

### Vandalisme, provocations

Le Progrès relate également un certain nombre d'événements relevant du vandalisme et/ou de la provocation : vague de dégradation massive des stations Vélo'V en juin 2019, destruction de radars en lien avec le mouvement des Gilets jaunes, incendies de voitures à répétition dans le quartier de Montchat (Lyon) au printemps 2018, rodéos nocturnes ritualisés rue Édouard Herriot puis dans d'autres artères de la Presqu'île en 2019. Bien que les auteurs de ces différentes dégradations et provocations n'explicitent pas le sens qu'ils donnent à leurs actes, on peut formuler l'hypothèse que ces actes expriment et contiennent une grande part d'agressivité envers les services et quartiers vus comme aisés de la ville centre.

Témoignant d'une autre forme de défiance, Le Progrès signale aussi que, le 16 mars 2018, Dieudonné attire près de 500 personnes à Sainte-Foy-les-Lyons sur un terrain privé, pour un spectacle non déclaré, au nez et à la barbe de la mairie et de la préfecture. Mobilisée ailleurs par le mouvement des Gilets jaunes, la police nationale n'a pas pu intervenir (18-3-18)

---

### Foot et politique

Autre fait saillant : les pillages de magasins et autres incendies de voitures qui ont accompagné les matchs de l'équipe d'Algérie en juillet 2019 dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations. Ici, ce qui a pu sembler être au centre du jeu est le rapport à la nation, et pas seulement le rapport à l'autorité.

## Des mouvements sociaux poussent la République dans ses retranchements

Sur cette toile de fond de violence matinée de rébellion sociale, apparaissent des mises en cause plus directes de la justesse des réponses de l'État face à certaines situations, sinon de la justice sociale républicaine par des franges militantes et associatives.

En effet, le journal Le Progrès rend compte de mouvements très divers qui ont en commun de s'opposer à la République par l'argumentation, parfois par la désobéissance civile. À partir de situations très concrètes, ces mouvements sociaux poussent la République dans ses retranchements en la rappelant à ses devoirs et en réinterrogeant ses fondements.

---

### La République manque à ses devoirs si elle ne donne pas un toit aux enfants à la rue

À une inspectrice de l'Éducation Nationale qui reprochait à des enseignants de l'école Audrey Hepburn de manquer à leur devoir de neutralité parce qu'ils organisaient l'occupation de l'établissement afin de mettre à l'abri des familles sans toit, les enseignants concernés répondent : « *Nous croyons profondément aux valeurs de la République et nous continuerons chaque fois que nécessaire à mettre à l'abri les enfants qui dorment dans la rue. Cela n'impacte en rien notre travail, et ne constitue ni une opinion religieuse, ni une opinion politique, simplement un combat pour la dignité. (...) ? Comment rester digne quand nous leur enseignons pourquoi notre école porte le nom d'Audrey Hepburn, et qu'ils demandent pourquoi la Convention Internationale des droits de l'Enfant, qu'Audrey Hepburn a présentée à la tribune des Nations Unies il y a tout juste 30 ans, n'est pas appliquée dans notre pays ? Nous n'avons rien à leur dire, et nous n'avons même pas besoin d'enfreindre notre obligation de neutralité, pour que nos élèves sachent qu'il y a là une injustice* » (6-12-19)

---

### Refuser d'accueillir à la piscine les femmes portant le burkini : une posture anti-républicaine ?

Le collectif Alliance citoyenne de Villeurbanne revendique la possibilité pour les femmes portant le burkini d'être accueillies dans les piscines municipales de Villeurbanne, au nom du respect de la liberté de se vêtir et de se dévêtir, de la lutte contre les discriminations touchant les femmes, de l'accès aux droits et aux services publics. Pour le maire, Jean-Paul Bret « *Nous avons affaire ici à un petit recours à la provocation. Il faut essayer de ne pas trop y tomber* » (19-7-19).

Le collectif Alliance citoyenne de Villeurbanne est l'émanation d'un mouvement plus large présent notamment à Grenoble où il s'est livré à deux actions présentées comme de la désobéissance civile : des femmes voilées ont fait leur apparition dans les bassins avec pour conséquence l'usage de leur droit de retrait de la part d'agents municipaux et la fermeture de plusieurs piscines (3-7-19). Pour Jean-Wilfried Martin (élu LR à Villeurbanne), « *sous couvert de lutte contre les discriminations, ce collectif revient sur les principes d'égalité pour lesquels nous avons un attachement commun* » (3-7-19).

---

### Atteinte au droit de manifester, violences policières : la République dérive-t-elle ?

Les articles du Progrès font remonter deux types de sujets en lien avec les pratiques policières : les violences policières touchant spécifiquement des jeunes issues de l'immigration (« *On nous traite trop souvent de racailles* » disaient des manifestants en mars 2019 à Lyon) ; les pratiques de maintien de l'ordre lors des manifestations qui peuvent décourager la participation à ces dernières alors que la liberté de manifester est un droit constitutionnel (« *Non à l'État policier, Liberté de manifester sans se faire matraquer* » proclamaient des banderoles en avril 2019 à Lyon). Les débats autour de la loi anti-casseurs relatés par le Progrès (25-1-19) mettent en évidence les positions inconciliables des opposants à la loi (« Ce n'est pas une loi anti-casseurs mais une loi anti-manifestations ») et de ses partisans (« Notre code pénal ne permet pas

de lutter contre les casseurs. Si on ne fait rien on ne peut plus manifester sans violence. Arrêtons d'être naïfs»).

---

### La République, c'est l'assimilation

En juillet 2019, les élus de Villeurbanne votent la participation de la commune à un projet national concernant les « discriminations vécues de jeunes de quartiers populaires ». Stéphane Poncet, élu RN s'oppose alors au maire Jean-Paul Bret : « *Les discriminations sont le résultat de la transformation de la France en pays multiculturel, un résultat qui vous est imputable Monsieur le maire, car vous étiez contre l'assimilation. La réputation de ces quartiers ne doit rien au hasard, ce sont des zones de non droit avec des jeunes qui sont contre l'autorité et pour qui la violence est la seule manière de s'exprimer. Mais ce sont les habitants de la province qui sont discriminés car oubliés de la politique et éloignés des services* » (3-7-19)

---

### Coups de force, dépôts de plainte, négociations dures... Quand les citoyens affrontent l'institution publique

Une large gamme de moyens d'opposition à l'autorité publique mis en œuvre par la société civile ressort des articles du Progrès. Quelques exemples : le Bastion social investit illégalement un immeuble de la ville de Lyon afin « *d'accueillir les Français dans le besoin, car Les étrangers sont aidés par l'État et les associations* » (24-4-19) ; les parents d'enfants inscrits à la crèche municipale Musicaline dans le quartier du Moulin à vent à Vénissieux attaquent au tribunal administratif le nouveau règlement intérieur parce que « *nous souhaitons que nos enfants ne mangent pas de viande, et par ce qu'il nous revient de les éduquer dans le respect de nos convictions religieuses, environnementales ou sanitaires* » (19-10-18) ; le collectif de soutien des habitants aux migrants qui ont trouvé refuge dans l'ex-collège Maurice Sève menace la Métropole de livrer l'intégralité du collège aux migrants si celle-ci ne s'acquitte pas de ses devoirs notamment en direction des mineurs non accompagnés : « *Il existe sur l'espace du collège un quatrième bâtiment encore aujourd'hui fermé. Nous nous sommes toujours refusé à ouvrir ce bâtiment (...). Trouvez un hébergement pour les mineurs reconnus ou ayant déposé un dossier. À défaut, le bâtiment 4 sera ouvert contre notre volonté, ce qui s'ensuivra ne sera plus de notre compétence, nous ne participerons plus à la gestion de ce lieu. Il vous n'incombera alors d'en gérer l'ensemble des conséquences* ». (15-4-19)

## Protéger les institutions et les citoyens de la violence, désamorcer la spirale de la défiance : des objectifs antagonistes ?

Comment reprendre la main lorsque la défiance est installée, lorsque les arguments rationnels ne portent plus, lorsque le simple fait d'incarner l'autorité publique disqualifie les propos tenus ? Dans une société qui banalise et même ritualise la casse et les violences, faut-il renforcer l'arsenal sécuritaire au risque d'alimenter la défiance, ou parier sur le dialogue et des changements de fond au risque de se voir reproché de ne pas assurer pleinement la sécurité due aux citoyens ?

---

### Radicalité de la rhétorique des Gilets jaunes

Au fil des semaines Le Progrès a restitué la parole de nombreux Gilets jaunes. Beaucoup de témoignages de situations sociales difficiles ont ainsi pu s'exprimer, mais aussi des propos brutaux témoignant d'un rejet global du système et de ses élites. Mathieu Vigne, étudiant : « *J'ai mis la Croix de Lorraine sur mon drapeau parce que c'est le symbole de la France libre. Ici, c'est la France libérée de l'oppression libérale* » (23-12-18) ; Marc et Laurence de Villeurbanne et Brindas : « *On veut sortir la mafia de la haut et on veut le RIC [Référendum d'Initiative Populaire]. On ne lâchera pas ; jamais de la vie. Il ne faudra pas que Macron y mette des contraintes* » (13-1-19) ; Un inconnu : « *Les 70 km/h sur le périphérique, ils nous disent que c'est pour la pollution, les accidents, mais ils s'attaquent surtout au porte-monnaie* » (28-4-19) etc.

---

### Des élus désemparés

À l'occasion de la mise en place du Grand Débat, un article du Progrès témoigne de la lassitude et du désenchantement de certains députés : « *Les gens n'y croient plus. La défiance est générale. Nous sommes vus comme des nantis. Il est vrai que l'indemnité d'un parlementaire (7.209 euros bruts par mois) paraît énorme par rapport au salaire moyen de nos concitoyens* » ; « *Mais attention, être député, cela implique pour la plupart de dormir plusieurs nuits par semaine sur un clic clac dans son bureau. Et quand on n'est pas élu à Paris, de sacrifier sa vie privée* » (15-1-19)

---

### À chacun ses sources « d'information », qui confortent les convictions

La relation entre les citoyens et les élus semble d'autant plus difficile à établir qu'avec les réseaux sociaux, les personnes installées dans des dynamiques de défiance peuvent sélectionner soigneusement leurs sources d'information et se détourner de l'information commune. Un journaliste relate ainsi un échange avec des Gilets jaunes : « *Seul Jean-Pierre lit encore un peu le Progrès au café. Les autres préfèrent YouTube car ils ont là un accès direct aux médias. Cela fait des années qu'ils suivent Etienne Chouard, défenseur du référendum d'initiative citoyenne (RIC), et ils plébiscitent les vidéos de Franck Lepage, figure de l'éducation populaire qu'ils définissent comme la façon de s'instruire mutuellement et politiquement, de partager nos expériences sur la façon dont on nous domine.* » (13-1-19)

---

### Sécuriser et barricader versus écouter et dialoguer

Comment rompre avec une dynamique de violence ? La question est désormais posée au quotidien.

Par exemple dans le Nord de la Presqu'île, concernant les « *automobilistes qui font les fous à grands coups de klaxon en plein centre-ville* » (5-11-19), le dispositif de dissuasion est renforcé au fil des mois pour tenter de stopper les rodéos : radars de feux, vidéo verbalisation, installation de bornes et de barrages policiers, les dispositifs réclamés ou installés relayés par Le Progrès au fil des semaines ne manquent pas. Pourtant, si ces rodéos peuvent s'interpréter au moins en partie comme des bravades au pouvoir, la sécurisation ne risque-t-elle pas de renforcer l'idée que la presqu'île est bien le lieu où il est pertinent de déployer une provocation théâtralisée ?

Dans les banlieues, la question revient sur le tapis à chaque flambée de violence

À Vaulx-en-Velin, le Progrès note que la vague de dégradations de juin 2018 (80 individus se sont attaqués au mobilier urbain, au poste de police et à un magasin au Mas du taureau) est intervenue un jour après qu'Hélène Geoffroy, maire de la ville, ait annoncé, en réaction aux violences de la semaine précédente un plan comportant notamment le renforcement des effectifs de la police municipale et la dotation de celle-ci d'armes à feu. Certains élus d'opposition regrettent que ce tour de visse sécuritaire arrive si tard « *Bien sûr, les trafics ne sont pas nés il y a quatre ans, mais désormais ils se déroulent à ciel ouvert. Il y a eu banalisation des incivilités, des actes de délinquance* ». D'autres (PCF), tout en reconnaissant que « *la détérioration du climat est extrêmement grave et amène un malaise légitime de la population* » se disent en désaccord avec l'armement de la police municipale : « *C'est prendre des risques sur le moyen et le long terme. La solution c'est le renforcement des effectifs de la police nationale. La sécurité publique, c'est sa mission.* » (2-6-18)

À Saint-Priest Bel-Air, tandis que le maire Gilles Gascon, suite à la nuit d'émeute du 30 mai 2019 incrimine « un groupe de jeunes bien identifiés cherchant à semer la zizanie », les élus de la France insoumise rejettent les méthodes policières : « *Il y a d'autres manières de réagir que les gaz lacrymogènes et une répression généralisée sur tout un quartier déjà en difficulté.* » (1-6-19)

À Givors, suite aux incendies de voitures provoqués par des jeunes du quartier des Vernes en août 2018, un responsable associatif lance un appel au dialogue et à la fraternité : « *Ce n'est pas*



*bien de casser, de brûler. Mais personne ne les écoute. Les jeunes qui vivent ici on les prend tous pour des voyous. Ici, nous vivons dans la misère. Nous n'avons pas de lumière, peu de magasins, pas de toubib. Les relations entre les jeunes et la police sont compliquées. Les associations, nous sommes au milieu de tout ça. Nous aimerions organiser une table ronde, à la rentrée, avec un représentant de la police*». «*Quoi qu'il en soit, l'insécurité ressentie par de nombreux habitants participe à un sentiment général d'abandon*». Le journaliste du Progrès indique qu'un aspect de la discussion est la suppression des Nuits Mozaïques qui depuis 1998 animaient le quartier des Vernes l'été (cinéma en plein air, concerts, structures gonflables...), la municipalité ayant préféré concentrer les moyens sur un aquaparc excentré pour que les habitants ne restent pas enfermés entre eux. (20-8-18)



# SENTIMENT D'INJUSTICE : OÙ SONT LES POINTS CHAUDS ?

## ANALYSE

- Les agents des services publics sont très mobilisés contre les disparités de traitement (salaires, carrières...), notamment entre les « filières d'hommes » et les filières féminisées.
- Dans les services publics en tension (pompiers, hôpital), le discours du « faire plus avec moins » ne passe plus du tout. L'exigence de sécurité et de qualité du service est réaffirmée dans toutes les luttes.
- Dans le secteur privé, peu de conflits débouchent dans l'espace public. La pression concurrentielle, l'externalisation ou la filialisation de nombreuses activités ne sont pas favorables aux mobilisations collectives. En 2019, le mouvement des Gilets jaunes a permis aux salariés précaires de rompre leur isolement et d'exprimer une colère diffuse.
- L'éducation, perçue comme un levier majeur de l'égalité des chances génère de nombreuses revendications : nombre d'élèves par classe ; qualité des locaux (écoles, collèges...) ; accompagnement des élèves en situation de handicap...
- La revendication pour le maintien d'un service public éducatif universel entre en contradiction avec des réformes qui tendent à « faire avec » les spécificités locales, voire à les valoriser (réforme du baccalauréat, réforme du lycée...).
- Les inégalités sociales de santé deviennent un point de focalisation des discours portés par les pouvoirs publics et les associations, et suscitent de nombreuses initiatives.
- Le manque de places dans les logements d'urgence devient une réalité sociale insupportable lorsqu'elle concerne des enfants ou des femmes enceintes. Les écoles deviennent des lieux de solidarité. Associations et citoyens dénoncent le cynisme et l'inaction des institutions.
- Les communes et les associations portent de multiples actions visant à combler les trous dans la raquette des politiques publiques : accès à la santé, à l'éducation, au logement, à l'énergie, à la culture...

**L**es injustices dénoncées qui sont relayées par les articles du Progrès concernent principalement les domaines du travail, de la santé, de l'éducation, du logement d'urgence, de l'espace public et du cadre de vie.

Concernant l'espace public et le cadre de vie, les injustices vécues sont liées principalement aux incivilités, aux atteintes à la tranquillité et aux dégradations environnementales ou patrimoniales. Celles-ci ne seront pas abordées dans cette partie, mais plus loin dans le document.

Pour les autres sujets, ressortent deux logiques non exclusives et souvent liées : d'une part une demande d'égalité (de traitement, des chances) en pointant l'aggravation perçue des disparités sociales, et d'autre part le refus d'une logique économique (compression des coûts) prévalant sur toute autre considération. Ces situations nourrissent des sentiments d'injustices d'autant plus insupportables qu'elles apparaissent imposées par des choix de gestion ou des logiques de pouvoir au détriment des valeurs du pacte social.

## **TRAVAIL :**

### **Les agents des services publics expriment des colères diverses**

Professionnels de santé, enseignants, pompiers, agents des collectivités territoriales conduisent différents mouvements de grève ou protestations publiques. Motifs invoqués : des inéquités de traitement, une dégradation des conditions de travail souvent mise en lien avec une dégradation du service rendu au public. L'injonction « faire plus avec moins » est de moins acceptée dans les services publics en tension.

---

#### **Les éducatrices de jeunes enfants de la ville de Lyon qui officient dans les crèches municipales en ont assez de gagner moins que leurs collègues techniciens**

Pour le syndicat Ugict CGT : « le constat général, dans la fonction publique, c'est que les filières féminisées sont moins bien rémunérées que les filières occupées par les hommes ». Pourtant « elles ont un diplôme obligatoire, ce qui n'est pas le cas des techniciens, et sont à niveau bac+3 alors que les techniciens sont plutôt à bac+2 ». (8-3-18)

Sur des banderoles, on peut lire : « Il = Elle. Lyon s'engage pour l'égalité... sauf pour les éducatrices de jeunes enfants » (4-4-19)

---

#### **Des enseignants villeurbannais réclament de revenir à la semaine de 4 jours et demi, comme dans les communes voisines**

Une professeure des écoles en maternelle : « Je suis déçue du maintien à 4,5 jours, car cela crée une inégalité anormale entre les enseignants. Ce n'est plus l'éducation nationale, c'est l'éducation municipale. Plusieurs de mes collègues envisagent une mutation, car il est contraignant pour eux de se déplacer cinq jours au lieu de quatre. Moi aussi, je me pose des questions, même si je reconnais que la semaine de 4,5 jours est sans doute meilleure pour l'enfant. » (25-11-19)

---

## **Les régulateurs du métro ne veulent pas être seuls les week-ends pour des raisons de sécurité**

Le nombre de régulateurs pose question dans la perspective de l'automatisation de la ligne B en 2020.

Un syndicaliste de l'Ugict CGT : « *Le compte n'y est pas. Nous aurons trois types de matériels différents à gérer avec les lignes A, B et C. Nous voulons qu'il y ait à tout moment y compris pendant les week-ends, les dimanches et périodes de vacances non pas un mais deux régulateurs sur la ligne A. C'est une question de sécurité.* »

---

## **Pompiers épuisés : le discours du « faire plus avec moins » ne passe plus du tout, d'autant que la sécurité des habitants est en jeu**

Des pompiers du SDIS : « *Nous sommes dans une impasse. Le manque d'effectifs conjugué à la hausse du nombre d'interventions ne nous permet plus d'assurer les secours de façon équitable sur tout le territoire. Récemment pour une fuite de gaz à Givors, ce sont des pompiers du 7<sup>e</sup> arrondissement qui sont intervenus en premier. Or la rapidité et la qualité d'intervention sont déterminantes pour sauver des vies.* »

« *Il y a des véhicules qui ne peuvent pas partir car il y a personne à mettre dedans. Sur un feu d'appartement, nous nous sommes trouvés récemment avec 5 engins qui venaient de 5 casernes.* » (28-11-18)

En colère, des pompiers mettent leur caserne en vente sur Le Bon Coin : « *Vends caserne de pompier Lyon Rochat. Tout doit disparaître ! Urgent ! Vous pourrez travailler dans un cadre calme dans cette caserne fantôme refaite à neuf pour 13 millions d'Euros en 2015. Ne vous inquiétez pas pour l'éventuel bruit occasionné par les sirènes de pompiers, les engins ne pourront bientôt plus partir par manque de personnel.*

*Prix à débattre, mais ne vous emballez pas, d'après notre direction nous ne valons plus rien !* » (12-10-18)

---

## **Les éboueurs du Grand Lyon protestent contre des disparités de traitement et la dégradation des conditions de travail**

Un encadrant : « *Dans le Droit du travail, à tâche égale, salaire égal, même si, bien sûr, l'ancienneté entre en jeu. Or, parmi les agents de maîtrise, certains perçoivent trois primes en plus de leur salaire, et bénéficient d'une voiture de fonction, d'autres pas. Ces inégalités sont assez difficiles à accepter. Ces disparités de traitement ne sont pas justifiées. Avant, j'étais de ceux qui ne voulaient pas faire grève, mais là je suis obligé de constater que le collectif a raison.* » (22-3-19)

Un éboueur de Rillieux-la-Pape : « *Depuis la grève de 2012 qui avait duré 17 jours, nous ne sommes pas pris en considération. À l'époque le "fini-parti" avait été remis en cause, en confiant aux entreprises privées les secteurs concernés par cette collecte. Nos tournées ont augmenté, sans avoir de compensation. De plus, la création de la Métropole a engendré des discriminations salariales. Pour le même travail, entre un agent du grand Lyon et du département, il y a 200 euros de différences sur la feuille de paie* » (28-3-19)

## **TRAVAIL :**

### **Les salariés du privé restent silencieux, ou presque...**

Hormis quelques articles évoquant des questions de discrimination, handicap ou sexisme au travail, publiés à l'occasion de la publication de rapports nationaux, les problèmes du travail en entreprise sont très peu présents dans le corpus.

Une exception doit être signalée : le mouvement des éboueurs de Pizzorno, déléguaire du Grand Lyon. Il est significatif de constater que ce mouvement s'est développé en écho

direct avec les (meilleures) conditions de travail dont bénéficient leurs « collègues » de la régie !

Frustrations et sentiments d'injustice existent pourtant dans le secteur privé. En 2018-2019 elles ont trouvé un débouché dans le mouvement des Gilets jaunes. Nombre d'articles relaient des témoignages de personnes qui attendaient depuis longtemps l'opportunité de sortir de leur isolement pour crier leur colère.

---

### **Les salariés de Pizzorno veulent être traités comme leurs collègues de la régie**

Un salarié de chez Pizzorno : *« Pour sortir du conflit il faudra un geste financier au moins équivalent à celui accordé aux agents de la Métropole et la fin des petites économies sur les équipements de sécurité, comme le maintien des interphones à l'arrière du camion pour communiquer avec le chauffeur... ».*

Un syndicaliste : *« La direction a peur de céder sur notre secteur et que les autres sites récupèrent notre mode d'emploi. » (9-4-19)*

*« Là-bas [à la métropole] les conditions de travail ne sont pas du tout les mêmes. (...) tout ce qu'on demande, ce sont des conditions de travail respectables, qu'on nous respecte. Nous voulons de la dignité. » (12-4-19)*

Sud Solidaire : *« Les agents de Pizzorno vident jusqu'à 20 tonnes par jour lorsque ceux de la régie publiques charrient 8 à 9 tonnes ». (17-4-19)*

---

### **Les Gilets jaunes attendaient depuis longtemps l'occasion de pouvoir exprimer leur colère**

Sophie, 43 ans, travailleuse indépendante dans le secteur médical : *« J'aurais aimé pouvoir exprimer cette colère plus tôt mais je me sentais bien seule. Le déclencheur a été les réseaux sociaux. »*

Virginie : *« Je suis de la classe moyenne et je ressens plus que du déclassement, c'est du dépouillage. Pourtant j'ai deux activités, je ne suis pas fainéante. (...) Nous sommes quoi pour ce pays ? Ceux qui manifestent ce sont les travailleurs, les milieux de cordée à qui on coupe la corde » (18-11-18)*

## **SANTÉ :**

### **Hôpital public en grande souffrance, dictature du profit dans le secteur privé**

Des articles évoquent le processus de paupérisation de l'hôpital public. Dans le secteur de la psychiatrie, un article (21-1-19) dénonce une souffrance à tous les étages : manque de moyens, insuffisante prise en compte de la parole des malades ou anciens malades, dépistage et prise en charge trop tardive des pathologies, expérience traumatisante de l'hospitalisation pour les personnes en dépression...

Parallèlement, un article éclaire d'une lumière crue la logique financière qui dans des Ehpad privés peuvent conduire à des traitements indignes.

---

### **Hôpital public : « Y'a de la colère dans le cathéter »**

Agnès Buzin, ministre de la santé, en déplacement à Lyon : *« Je ne comprends pas qu'on voit dans la loi une attaque de l'hôpital ».*

Du côté des syndicats et de représentants des professions, l'on voit les choses autrement : la loi santé 2022 représente une « remise en cause du droit à la santé » ; « Ils sont en train de tuer le service public des hôpitaux » ; « Notre système de santé est dans un état apocalyptique.

*Il ne tient que par le surinvestissement de professionnels en souffrance extrême, qui ont le sentiment insupportable de mal faire leur travail» (5-4-19)*

### **Ehpad du secteur privé : la dictature du profit peut conduire à de la maltraitance**

Jean Arcelin a dirigé deux maisons de retraite, du secteur privé lucratif, avant de jeter l'éponge. Il dénonce la pression de la rentabilité au détriment des personnes âgées dépendantes. **«Nourriture, couches, personnel : on fait des économies sur tout».**

Une prothèse dentaire infectée, deux dents baignant dans le pus, et de la nourriture pourrissant dans la bouche d'une résidente. C'est «l'événement indésirable grave» de trop qui a fait craquer Jean Arcelin. Après 3 ans dans un groupe du secteur lucratif privé il a jeté l'éponge. Il dénonce dans un livre la quête de rentabilité à tout prix.

*«Je devais dégager 15% de bénéfice net. C'est un niveau de rentabilité très élevé, comparable aux industries du luxe». Sauf qu'en Ehpad, pas de possibilité d'augmenter le chiffre d'affaires. «La seule façon de gagner de l'argent c'est de réduire sans cesse les dépenses. On fait des économies sur tout : sur le personnel, la nourriture, des fournitures comme les protections urinaires, et sur l'animation».*

Autre amertume pour l'ancien directeur : la nourriture qu'il proposait à des résidents qui déboursaient environ 3 000 euros par mois pour leur place dans l'Ehpad : *«on a un budget de 4,35 euros par jour pour nourrir un résident pour quatre repas : petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner».* Une fois la calculatrice c'est sans appel : *«les personnes vont manger jusqu'à la fin de leur vie des repas à un peu plus de 1 euro».* Il découvre alors le «hoki». Ce poisson vanté par la direction de son groupe est le moins cher du monde. Mais il est, confie-t-il, immangeable, aussi bien en texture qu'en goût. *«Cette logique financière est impitoyable. À l'euro près. Dans mon établissement on a refusé une animation crêpe à 50 euros pour 120 résidents !».* Alors que sa maison de retraite dégage 600 000 euros de bénéfices.

Des images le hantent encore, comme celle d'une femme, nue, se traînant dans le couloir en quête d'une aide-soignante pour l'aider à changer la couche souillée qu'elle traîne à ses pieds. Le directeur cherche une employée en secours, mais elles sont toutes déjà occupées sur d'autres fronts tout aussi urgents. (28-3-18)

## **SANTÉ :**

### **Le prisme des inégalités sociales de santé a le vent en poupe**

État, communes, associations, tout le monde semble s'être donné le mot pour dénoncer les inégalités sociales de santé ; regrettant la croissance du nombre de noyés en France, un article (20-4-19) indique ainsi que *«comme dans la plupart des domaines de santé, ce sont les personnes socio-économiquement défavorisées qui savent le moins bien nager et qui sont donc soumises à des risques plus importants de noyade».* Évoquant une vente aux enchères d'œuvre d'art au profit de l'association Europa Donna qui agit en faveur du dépistage du cancer du sein, un autre article (11-12-18) indique qu'il s'agit de réduire les inégalités sociales face à l'accès au dépistage du cancer du sein.

De fait, Le Progrès (6-6-19) rappelle que l'espérance de vie des plus pauvres est inférieure de 13 ans en moyenne à celle des plus riches : 71 ans pour les hommes pauvres contre 84 ans pour les riches.

Prenant appui sur cette réalité, le Progrès (19-2-19) rapporte que le maire de Lyon Gérard Collomb a co-signé avec une vingtaine de maires une tribune dans laquelle il est rappelé que *«la France est un des pays d'Europe occidentale où les inégalités sociales de mortalité et de santé sont les plus élevées».* Or, indique la tribune, *«les leviers pour agir sont largement locaux. Les inégalités sociales de santé ne pourront pas diminuer sans l'association active et continue des collectivités».*

---

### **Petit dej' gratuit, cantine à 1 Euro : l'État veut s'attaquer à la sous-nutrition dans le cadre scolaire**

Consacrées à l'enfance, les premières applications du plan pauvreté proposent la cantine à 1 euro et des petit-déjeuner gratuits pour les enfants défavorisés.

Les aides de l'État se concentreraient : dans les communes rurales volontaires pour ce qui est du repas à 1 euro, car nombre d'entre-elles n'offrent pas de tarification sociale pour la cantine ce qui fait que beaucoup d'enfants n'y mangent pas ; dans les écoles des quartiers en difficulté pour ce qui est du petit déjeuner gratuit, car d'après une étude, 15% des enfants de familles défavorisées arrivent en classe le ventre vide (contre seulement 7% pour l'ensemble des élèves). Une façon de s'attaquer à la racine du mal. Le but est aussi de combattre les inégalités scolaires, car comment apprendre quand on a faim. (8-4-19)

---

### **Sport sur ordonnance**

Le dispositif permet à des médecins, partenaires de l'opération lancée par la ville de Villeurbanne de prescrire des cours d'activité physique adaptés à des patients en affection longue durée. Trois activités sont proposées : marche nordique ou douce, gymnastique et aquagym. Pour Agnès Thouvenot, adjointe à la santé de Villeurbanne, le dispositif sport sur ordonnance « permet avant tout de **lutter contre les inégalités sociales de santé**. Certains habitants ont en effet peu de ressources, d'autres n'imaginent pas pouvoir faire de sport pour x raisons. C'est une opportunité d'inclusion » (31-1-19)

L'opération « En forme dans mon quartier » portée par la ville de Villeurbanne en partenariat avec la mutuelle So'Lyon propose des marches urbaines ou des séances de fitness en plein air afin de lutter contre les inégalités sociales de santé. (16-11-18)

## **SANTÉ :**

### **Des inégalités territoriales d'accès à la santé dénoncées à toutes les échelles**

Des articles font état d'inégalités territoriales d'accès à la santé. Inégalités entre les régions, mais aussi inégalités entre communes et territoires appartenant à la Métropole.

---

### **Des inégalités entre les régions pour bénéficier d'un don d'organe**

L'association de patients Renloo tire la sonnette d'alarme. Elle souhaite d'avantage d'équité dans la gestion nationale des greffes. « D'une région à l'autre, d'un centre à l'autre, le délai varie de 13,1 à 66 mois. » Une inégalité d'accès à la greffe rénale déjà dénoncée il y a cinq ans. Depuis, les disparités régionales augmentent et les délais s'allongent. Selon les calculs de l'association, « 41,8 mois séparaient en 2013 la région la plus rapide de la plus lente. L'écart est désormais de 52,9 mois. » (22-6-18)

---

### **«Santé commune» : une initiative pour améliorer l'accès à la santé des habitants du désert médical de Vaulx-en-Velin**

Alors que la perspective du départ de la clinique de l'Union renforce l'impression d'un désert médical à Vaulx-en-Velin, la nouvelle offre de soin de l'association Santé Commune change un peu la donne.

L'offre « Santé commune » est fondée sur le travail d'une équipe pluridisciplinaire, proposant de relier le social et le médical. Une ouverture à tous les publics, un travail renforcé en direction des personnes les plus éloignées de leurs droits et un lien privilégié avec les habitants du quartier, font de ce projet un point central de promotion de la santé dans une ville en manque de spécialistes. Santé commune ouvre six jours sur sept, on peut venir avec ou sans rendez-vous, le tiers payant est pratiqué systématiquement, les temps de consultations sont adaptés aux besoins des patients, l'accès à un interprète est possible.



Camille, assistante sociale : « *On devient usager du lieu dès qu'on pousse la porte. On peut venir pour visiter, boire un thé, consulter un médecin ou une infirmière, monter un dossier ou chercher un renseignement. Nous sommes à l'écoute des besoins et reliés aux services de droit commun* » (11-11-18)

## ÉDUCATION :

### La question des moyens, bruit de fond permanent

De nombreux articles rendent compte de mobilisations locales, au niveau d'une école primaire, d'un collège ou d'un lycée. À chaque fois il s'agit pour les enseignants en grève et pour les parents qui les soutiennent de réclamer des travaux de rénovations, davantage d'enseignants et de moyens humains. Au nom de l'égalité des chances.

Les effets d'annonces semblent de moins en moins tolérés. Des parents soupçonnent les autorités de faire circuler les budgets d'une annonce à l'autre... de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

---

#### Collège Barbusse : « nous voulons 24 élèves par classe »

95% des enseignants du collège Barbusse (Vaulx-en-Velin) sont en grève. Des classes sont passées à 26 élèves alors que les enseignants réclament un maximum de 24.

Une représente des parents : « *Au quotidien c'est difficile. Ma fille me raconte que sur un cours de 50 minutes, les profs peuvent mettre 20 à 30 minutes à ramener le calme. À la fin de la journée elle me dit qu'elle a mal à la tête. Les profs n'arrivent plus à faire de suivi individuel avec leurs élèves, et ça ne date pas d'hier* » (9-11-18)

---

#### Collège Alain : les parents réclament l'égalité des chances promise

Vétusté, insalubrité, promesses non tenues... Enseignants et parents d'élèves ont manifesté leur colère devant les portes du collège Alain (Saint-Fons) ouvert en 1972, dont le projet de réhabilitation se fait attendre.

La présidente des parents d'élèves « *On nous promet l'égalité des chances, qu'on nous la donne.* »

Des enseignants : « *Maintenant on veut des actes. Ça fait dix ans qu'on entend parler de réhabilitation et de nouveaux collèges, et rien ne se fait. Il y a 14 ordinateurs pour 700 élèves. À la cantine, il y a des élèves qui ont mangé par terre parfois* » ; « *Ce collège n'est pas particulièrement difficile, mais par exemple, les locaux ne sont pas insonorisés, et au fur et à mesure de la journée ça se tend.* »

Un père de famille : « *Les profs sont bien, les enfants ne sont pas plus violents que d'autres, mais dans cet environnement que voulez-vous... La cour de la prison de Corbas est mieux que celle-ci !* » (22-11-18)

---

#### École Pasteur-Mermoz : parents et enseignants pointent le décalage entre les orientations gouvernementales et l'absence de moyens sur le terrain

La loi Blanquer en préparation est attendue avec méfiance, voire avec défiance par la communauté éducative. Stigmatisation d'une logique purement financière, crainte de voir les moyens futurs réorientés vers le privé, crainte d'un retour en arrière concernant l'inclusion scolaire des enfants handicapés... tout y passe.

Propos de parents : « *Dotée d'une logique purement comptable, cette loi entend juste rationaliser le système scolaire, sans tenir compte des réalités du terrain, ni de la réussite scolaire de nos enfants* » ; « *Nous ne comprenons pas l'urgence de faire passer une loi qui aboutira, sans conteste, au tri social des enfants depuis la maternelle* » ;

« Dans ce quartier où les locaux se détériorent à vue d'œil, où le dédoublement des classes promis par le ministre ne pourra avoir lieu à la rentrée 2019, faute de moyens et de locaux, comment l'État fera-t-il pour imposer à tous l'école à trois ans ? Réattribuera-t-il une partie des aides de l'École publique pour financer des maternelles privées ? » ; « Que deviendront les toutes petites sections, censées assurer l'égalité scolaire, qui garantissaient la scolarisation des enfants de 2 ans dans les réseaux d'éducation prioritaires ? » ; « Et dans cet établissement qui compte des élèves handicapés, va-t-on les pénaliser davantage en diminuant le nombre d'accompagnateurs ? » (9-4-19)

## ÉDUCATION :

### L'idéal de l'école inclusive se heurte à des problèmes de moyens ainsi qu'à des décalages de vision dans la mise en pratique

Sur le papier, tout le monde est pour l'école inclusive. Mais les choix concrets de mise en œuvre ouvrent de nombreux fronts de désaccords : concurrence entre les publics pour la captation des moyens ; difficulté à toucher certaines cibles prioritaires ; limites de l'inclusion (par exemple s'agissant des élèves poly-exclus).

---

#### L'école Harmonie Rebatel (Lyon 3<sup>e</sup>) craint que la loi Blanquer rendant l'école obligatoire dès trois ans ne se fasse au détriment d'autres publics prioritaires

Selon la FCPE « l'école maternelle obligatoire dès 3 ans créera une obligation de financement des écoles privé à budget constant pour les communes. Par conséquent, cela fera moins d'argent pour les écoles primaires publiques et laïques ». La FCPE craint aussi un « bouleversement pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : les élèves dyslexiques sortiront du champ du handicap et cela exclurait donc certains enfants du parcours classique dès le primaire ». De la même façon est anticipée une « réduction du nombre d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap). » (3-5-19)

---

#### Écoles publiques : les élus du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon crient à l'injustice

Sensibilisation aux handicaps, écrans et santé, estime de soi, prévention du harcèlement, hygiène de vie et alimentation, réussite et persévérance scolaire... Ces thèmes sont ceux des ateliers organisés et financés par la Ville de Lyon dans les écoles. Mais toutes les écoles ne sont pas logées à la même enseigne.

La municipalité tient compte des quotients familiaux des familles pour doter les écoles.

Pour l'adjoint à l'éducation du 6<sup>e</sup> arrondissement, « le problème, c'est que des enfants défavorisés mais scolarisés dans des écoles du 6<sup>e</sup> arrondissement n'auront pas forcément accès à ces classes découvertes et à une éducation à la santé, contrairement à ceux qui fréquentent une école située dans une zone politique de la ville. » (16-11-18)

---

#### Mesures anti-violence : faut-il exclure les élèves les plus perturbateurs ?

Les syndicats représentant les personnels de direction sont très critiques concernant les mesures anti-violence proposées par le ministre.

Un syndicat alerte sur la tentation de se débarrasser des cas les plus lourds. « Il faut bien que les exclus aillent quelque part. Or, il est plus facile de travailler avec des élèves qu'on connaît, même si leur comportement pose problème. »

Un autre estime aussi que les remèdes ne sont pas aussi simples qu'une exclusion définitive. « Ces élèves poly-exclus constituent un vrai problème. La société s'est durcie ; ces élèves aussi. Certains présentent de graves troubles du comportement. Il faut d'avantage de médecins de prévention, un accompagnement plus fort, une cohérence du système autour des élèves qui dysfonctionnent. »

Un autre prévient : « *ce n'est certainement pas en regroupant ces élèves et en concentrant les difficultés au même endroit qu'on réglera un problème complexe.* » (24-11-18)

## ÉDUCATION :

### L'école de la République, de moins en moins universelle, de plus en plus inégalitaire ?

Les inégalités scolaires constituent un problème de société largement débattu, sous un double aspect : d'une part, l'école semble plus adaptée aux élèves des catégories aisées qui en maîtrisent les codes qu'aux enfants issus des classes populaires, et d'autre part la concentration de populations défavorisées dans certains établissements ghettos produit des effets délétères sur le niveau scolaire mais aussi sur l'acquisition de la citoyenneté.

Dans le corpus, ce qui est principalement questionné, c'est la vocation universaliste de l'école républicaine à travers la réforme du baccalauréat et la question de l'adaptation à des publics spécifiques.

---

#### Les lycéens disent « non » à la réforme du baccalauréat

Les manifestations des lycéens contre la réforme du bac et contre la suppression des filières au profit du développement des options à la carte témoignent d'une crainte de voir l'enseignement du second degré perdre son unité, les dynamiques locales risquant de prendre le pas sur le cadre national.

Un professeur d'histoire à la retraite : « *Les lycéens ont raison. C'est une politique de sélection sociale qui se dessine, comme toujours. Les premiers éjectés du système seront ceux des zones où il y a 25 % de chômage. On est beaucoup de profs à être venus protéger nos élèves.* »

Maha, lycéenne : « *Le contrôle continu qui comptera pour 40 % dans la note finale du baccalauréat, « sera plus dur au lycée du Parc qu'à Charlie-Chaplin ».* Alban : « *C'était un diplôme national qui était équivalent pour tout le monde. Ça va devenir un bac à la carte qui n'aura pas la même valeur en fonction du lycée où on l'a passé.* » (8-12-19)

Banderoles : « *Une illusion de choix.* » « *Dans chaque spécialité le nombre de places sera forcément limité. Tous les élèves n'obtiendront pas leurs choix de parcours !* »

« *Vers un bac local et non plus national.* » « *Demain une grande partie du bac sera obtenue en interne dans chaque lycée, la valeur du bac sera liée à celle de la réputation de l'établissement : les inégalités seront plus marquées !* » (22-3-19)

---

#### Cité Scolaire Internationale (CSI) : « l'identité de l'établissement est en péril »

Les enseignants de la CSI (Gerland) se mobilisent dans le cadre de la réforme du lycée.

Ils craignent que les moyens et dispositifs dédiés ne se réduisent, entravant leur action en faveur de l'intégration des jeunes issus de diverses nationalités. L'idée d'une maîtrise du français nécessaire pour pouvoir intégrer la CSI leur semble anormale. Actuellement, un dispositif de mise à niveau fonctionne et permet d'accueillir tout le monde. (10-3-19)

## LOGEMENT D'URGENCE :

### Dans les écoles, où l'indignité des enfants à la rue ne peut être esquivée, la solidarité s'organise

Envoyer des enfants sous les ponts une fois la classe finie tandis que leurs camarades rentrent à la maison est une situation insoutenable pour les enseignants et les parents. De nombreux articles du Progrès en témoignent. Les chiffres en circulation parlent de 250 enfants dormant à la rue. Aussi des collectifs de parents et d'enseignants soutenus notamment par l'association « Jamais sans toit » s'organisent et occupent les écoles pour éviter à des enfants de dormir à la rue.

---

#### **École Gilbert Dru (Lyon) : mobilisation pour les enfants sans toit**

Des parents d'élèves mobilisés expriment une évidence toute simple : « *Ce sont des enfants qui sont scolarisés avec les nôtres. C'est difficile d'être indifférent* ». Ce qui les motive ? « *Tout simplement la dignité de l'enfant. Quand on laisse un enfant dormir dans la rue, on ne favorise pas vraiment les apprentissages fondamentaux ! La mise à l'abri d'une femme enceinte de 8 mois nous semble aussi être une évidence.* » (20-11-18)

---

#### **École Wallon (Vaulx-en-Velin) : la joie procurée par la mobilisation collective n'efface pas la colère contre les institutions**

Dans cette école comme dans d'autres, des familles membres des comités « Jamais sans toit » se mobilisent pour que les enfants sans toit puisse dormir à l'école ou ailleurs.

Parents agissants : « *On appelle le 115, il n'y a pas de place. La mairie qui dispose de logements vides, nous accuse d'instrumentaliser la misère. La préfecture ne répond pas à nos appels. C'est une honte !* » ; « *Bien sûr, moi aussi je suis en colère, mais pourtant je suis heureuse qu'on soit encore capable de se mobiliser.* » (12-1-19)

---

#### **École Audrey Hepburn (Lyon) : la République manque à ses devoirs et renie ses valeurs**

Dans un courrier adressé aux enseignants et au directeur de l'école élémentaire Audrey Hepburn (Lyon 9), occupée pour mettre à l'abri des familles sans toit, l'inspectrice de l'Éducation nationale rappelle « *la loi du 20 avril 2016 qui explicite pour tous les fonctionnaires, y compris les professeurs, une obligation de neutralité. L'agent public se doit de respecter l'obligation de neutralité en toutes circonstances, à la fois sur son temps de travail et dans sa vie privée. Je vous demande de respecter cette obligation de neutralité* ».

En réponse, dans une lettre ouverte à l'Éducation nationale à qui ils demandent, sinon son soutien, du moins sa compréhension, les enseignants de l'école concernée écrivent : « *Nous croyons profondément aux valeurs de la République et nous continuerons chaque fois que nécessaire à mettre à l'abri les enfants qui dorment dans la rue. Cela n'impacte en rien notre travail, et ne constitue ni une opinion religieuse, ni une opinion politique, simplement un combat pour la dignité.* »

Dignité. Une valeur citée dans la loi à laquelle fait référence l'inspectrice. L'article 25 stipule en effet que « *Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité.* ». Et les enseignants d'écrire : « *Mais comment rester digne face à nos élèves lorsque, pendant les séances d'Éducation Morale et Civique inscrites aux programmes scolaires, nous leur parlons des valeurs de la République ? Comment leur expliquer que ces valeurs sont la solidarité et la fraternité, quand l'un d'entre eux dort dans un bidonville au pied de leurs immeubles ? Comment rester digne quand nous leur enseignons pourquoi notre école porte le nom d'Audrey Hepburn, et qu'ils demandent pourquoi la Convention Internationale des droits de l'Enfant, qu'Audrey Hepburn a présentée à la tribune des Nations Unies il y a tout juste 30 ans, n'est pas appliquée dans notre pays ? Nous n'avons rien à leur dire, et nous n'avons même pas besoin d'enfreindre notre obligation de neutralité, pour que nos élèves sachent qu'il y a là une injustice (...)* » (6-12-19)

### **LOGEMENT D'URGENCE :**

**L'absence de secours et le « cynisme » des institutions sont de plus en plus pointés du doigt**

Le corpus d'articles rend compte d'initiatives portées par des collectivités territoriales. Ainsi, la ville de Villeurbanne a mis en place des bains-douches et un accueil de jour au sein du stade Georges Lyvet, à destination des familles villeurbannaises sans domicile, après deux années de réflexions participatives sur l'accueil des migrants et des personnes en situation de précarité conduites dans le cadre d'un jury citoyen (15-11-19).

Mais les initiatives associatives relayées par le Progrès sont bien plus nombreuses : tournoi de foot avec les migrants de la Croix-Rousse (15-4-19) ; opération « Le français pour tous » (17-10-18) ; « Vroom shower : un brin de toilette pour les sans-abris » (16-9-18) ; applications numériques pour créer des liens de voisinage avec les sans-abris qui souffrent « *de n'être regardées que comme du mobilier urbain* » (12-10-18) ; etc.

Les institutions sont globalement stigmatisées pour leur inaction, leur cynisme, et le rôle qu'elles font jouer à la société civile.

---

### **Évacuation du squat Nelson Mandela : le prétexte de l'insalubrité**

Le collectif « Jamais sans toit » n'accepte pas l'expulsion annoncée de 11 familles originaires d'Albanie qui avaient trouvé refuge dans les locaux désaffectés du foyer Nelson Mandela, après des mois d'errance de parc en parc. La plupart des personnes auraient des dossiers en cours de régularisation.

L'expulsion prend prétexte d'un feu déclaré dans les poubelles, au titre de l'insalubrité. Le collectif « jamais sans toit » s'était pourtant mobilisé pour obtenir l'eau, l'électricité, et l'installation d'une benne... qui n'arrivera qu'après l'expulsion (27-6-19)

---

### **À Vaise, Médecins du Monde s'inquiète des conséquences sanitaires de l'évacuation d'un bidonville**

Suite à une décision de justice, une centaine de roms sont évacués d'un bidonville à Vaise.

Médecins du Monde : « *Pourquoi effectuer cette évacuation en pleine canicule ? Pour de nombreuses familles cela signifie rupture de soins, errance et difficulté d'accès à l'aide alimentaire* » (8-8-18)

---

### **Ex-Collège Maurice Sève : le collectif citoyen qui gère le lieu menace d'ouvrir l'intégralité de l'établissement aux migrants si la Métropole n'agit pas**

Lettre ouverte au préfet et à David Kimelfeld du collectif de soutien aux migrants : « *Il existe sur l'espace du collège un quatrième bâtiment encore aujourd'hui fermé. Nous nous sommes toujours refusé à ouvrir ce bâtiment (...). Trouvez un hébergement pour les mineurs reconnus ou ayant déposé un dossier, trouvez un hébergement pour les demandeurs d'asile reconnus ou ayant déposé un dossier. À défaut, le bâtiment 4 sera ouvert contre notre volonté, ce qui s'ensuivra ne sera plus de notre compétence, nous ne participerons plus à la gestion de ce lieu. Il vous n'incombera alors d'en gérer l'ensemble des conséquences* » (15-4-19)

Des parents d'élèves mobilisés dans des écoles pour mettre des enfants à l'abri de la rue tiennent un discours similaire vis-à-vis des institutions qui se reposent sur les citoyens voire les instrumentalisent : « *Sans solidarité des citoyens, rien n'est fait pour que la loi s'applique pour les Vaudais. Je suis en colère car j'ai l'impression que les autorités profitent de nous* » (12-1-19)

---

### **« Le français pour tous » : les associations réclament un accueil inconditionnel des apprenants**

À Lyon, différents centres sociaux ou associations s'impliquent dans l'initiative « le fran-

çais pour tous». Ils réclament «*un accueil inconditionnel des apprenants, un accès libre aux cours de français sans discrimination notamment sur le statut et un financement des structures de proximité*», dans un contexte où l'État a relevé ses exigences en termes de maîtrise du français pour délivrer une carte de séjour. (17-10-18)

# SENTIMENT D'INJUSTICE : QUI SONT LES VICTIMES ?

## ANALYSE

- Les atteints à l'espace résidentiel (incivilités, nuisances sonores, travaux d'infrastructure, etc.) suscitent des réactions particulièrement vives.
- Les résidents estiment avoir droit à la tranquillité et vivent les intrusions comme des injustices. Dans certains cas le sentiment d'injustice est lié à l'inaction de la collectivité, qui ne régule pas efficacement les incivilités ou n'accompagne pas comme elle le devrait les désagréments provoqués par ses décisions (travaux...)
- Face à la densification urbaine, des habitants déploient toute une argumentation : droit de bénéficier d'espaces naturels préservés dans le tissu urbain ; droit de vivre dans des quartiers singuliers dotés d'identités héritées ; refus d'une sélection par l'argent de la possibilité d'habiter dans la centralité vue comme un bien commun.
- Les usagers sont prompts à se sentir injustement maltraités. Pour donner du poids à leurs revendications ils les situent fréquemment sur le registre de la dignité et du respect dus au citoyen et à la personne humaine. A l'inverse, lorsque des situations exigent que le citoyen fasse preuve d'esprit de responsabilité, l'utilisateur qu'il est aussi peut vite se sentir lésé et revendiquer ses droits d'usage.
- Nombre d'actes de défiance vis-à-vis de l'ordre établi ou de l'autorité produisent des effets collatéraux subis et injustement ressentis par des « compatriotes », et portent atteinte à la cohésion sociale.
- La resquille et les incivilités produisent des effets collatéraux subis et injustement ressentis par des « concitoyens », et portent atteinte à la cohésion sociale.
- Les questions de nationalité et d'identité suscitent des sentiments d'injustice multiples : lorsque l'on est rejeté comme personne étrangère ou d'origine étrangère ; lorsque l'on se sent envahi ou moins aidé que les étrangers, en tant que citoyen français ; lorsque la République campe sur des normes ressenties comme excluantes par des groupes minoritaires ; lorsque des violences éclatent au nom d'une histoire coloniale que nous n'avons pas vécue.

**L**e corpus évoque de nombreuses situations de discrimination (en raison du genre, de l'adresse, des origines ethniques, etc.) souvent dénoncées par les associations ou les institutions elles-mêmes dans le cadre des démarches correctives qu'elles mettent en œuvre.

Les figures marquantes de l'injustice « subie » révélées par les articles du Progrès, générant des luttes ou dégénérant en conflits sont : la figure du riverain, toujours en lutte contre les intrusions et les dégradations de son milieu de vie ; la figure de l'usager-citoyen, soucieux de la qualité des services et de la considération qu'on lui témoigne ; la figure du compatriote, victime collatérale d'actes réalisés par des inconnus : violences contre l'autorité, incivilités, comportements de resquille.

Ici, la rhétorique de la victime (d'une injustice) est mobilisée pour des situations extrêmement diverses, mais relevant de conflits assez classiques et récurrents, certains assimilables au « nimby ». Dans nombre de cas, il s'agit en effet de défendre un *statu quo*, une situation jugée comme acquise, ou une demande de réaction face à une agression avérée ou potentielle.

Ce qui fait sens ici est donc plus l'argumentation (demande de considération des « droits ») que les situations décrites. Néanmoins, elles révèlent souvent de nouvelles lignes de tension sociale, avec des conflits de valeur, ou d'anciens clivages qui refont surface et s'expriment. Demeurent cependant ces sentiments de subir et d'impuissance, et la petite musique du manque de volonté des pouvoirs publics.

## **RÉSIDENTS / RIVERAINS**

La figure du résident en lutte contre les agressions du dehors (nuisances sonores, incivilités, travaux d'infrastructures...) est très présente dans le corpus. Lorsque le lieu de résidence est envahi, se transforme, subit des nuisances, la colère monte vite.

Mais comment concilier les intérêts des personnes qui résident et le besoin de circulation, d'ouverture, de connexion de tout un chacun ? Un article du Progrès évoque la situation de la commune de Chaponost, où le maire dit devoir faire face à la mobilisation de riverains contre un projet d'antenne téléphonique (Bouygues) qui génère des inquiétudes pour la santé et une crainte de dépréciation de la valeur des biens immobiliers, mais aussi à l'aspiration de ses administrés à bénéficier d'un réseau Internet de qualité (4-9-19)

### **Partout, des résidents en lutte pour leur tranquillité et la qualité de leur cadre de vie : des nuisances à l'injustice ?**

Les colères des résidents subissant des atteintes de leur cadre de vie mobilisent fréquemment la rhétorique des injustices pour renforcer l'impact des revendications : fait de devoir subir les comportements irrespectueux d'autrui ; fait que la collectivité n'assure pas de fa-



çon satisfaisante son rôle de régulation des comportements ; fait que la collectivité n'accompagne ou ne compense pas comme elle le devrait les désagréments provoqués par ses décisions et ses projets.

---

### **Rodéos : la colère gronde en Presqu'île**

Un collectif facebook «La Presqu'île en colère» s'est monté pour dénoncer les « *concerts de klaxons, rodéos et beuverie au volant en toute impunité* » les vendredi et samedi soirs. (17-5-19). Cantonné au départ à la rue Édouard Herriot, l'une des plus longues du centre-ville avec la rue de la République, le phénomène des rodéos et des voitures vrombissantes s'est propagé sur les rues adjacentes : Paul Chenavard, Emile Zola, Gasparin, Nord Bellecour, place des Jacobins.

Les différentes solutions apportées par la municipalité et par la préfecture ne parviennent pas à endiguer le phénomène. Dès que la police se retire, vers 1 h du matin, le bruit recommence. Pour le maire d'arrondissement, « *c'est devenu une provocation. Malgré les patrouilles depuis février, les contrevenants reviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus provocateurs. Ils font le pari de klaxonner en continu de Bellecour aux Terreaux.* » (14-9-19)

---

### **À Saint-Genis les Ollières, les gens du voyage envahissent de nouveau le quartier de Chapoly**

Après avoir occupé illégalement le verger communal de Saint-Genis les Ollières, les gens du voyage s'installent illégalement devant une zone d'activité après avoir coupé une haie.

Les habitants s'inquiètent : « *A priori ce sont de nouveau des évangélistes, comme en septembre* » ; « *Ils nous annoncent 250 caravanes* » ; « *Ils semblent vouloir rester deux semaines* ». Et dénoncent des pratiques qui semblent trop bien rodées : « *Je ne comprends pas car leur chef avait été condamné à ne plus remettre les pieds sur notre commune* » ; « *Comme d'habitude ils nous disent qu'ils ont des gens malades avec eux. Ce qui justifie pour eux leur arrêt ici.* » (29-6-19)

---

### **Marché de la misère place Péri : les habitants excédés**

Sur cette place lyonnaise on trafique un peu de tout : cigarettes, tissu, petits appareils électroniques. Quand la Police intervient c'est la volée de moineaux. En quelques minutes il n'y a plus personne, et puis trois quart d'heure après ils sont réinstallés.

Les habitants dénoncent le bruit et le sentiment d'insécurité. Le président du Comité d'Intérêt Local indique que « *ça chauffe* » et que « *certaines habitants sont prêts à créer une milice* » Pour la mairie, la suggestion de mouiller l'espace émise par certains peut permettre de gagner un peu de temps, mais le vrai problème est le manque de bases juridiques pour agir : « *Nous n'allons pas poursuivre quelqu'un qui vend deux paquets de cigarettes à la sauvette.* » Sans compter que la plupart des personnes de ce marché sont étrangères et se déclarent mineures. (21-11-18)

---

### **Travaux du C3 rue Léon Blum : les commerçants s'alarment**

Cela fait deux ans que les travaux durent, et les commerçants ont perdu une bonne partie de leur clientèle.

Des commerçants : « *Je ne sais pas si le Sytral pourra nous indemniser. De toute façon je n'attends rien de personne. En deux ans on n'a jamais eu la visite d'un élu. Même après les travaux il va se passer quoi ? Avec le couloir de bus, on ne peut plus stationner devant chez nous et, en face, ils ont prévu de planter des arbres. On l'a dit aux réunions de concertation, mais là-bas on ne vous écoute pas* ». (4-11-18)

---

### Réaménagement du nœud ferroviaire : les associations entre doutes et colère

Les porte-paroles de l'association Fer-Autrement craignent que le passage à quatre voies de la ligne SNCF entre Saint-Fons et Grenais n'augmente les nuisances. L'association met en doute les chiffres d'augmentation de trafic de la SNCF. Elle considère que la concertation est juste un faire-valoir « *Jamais nos propositions n'ont été retenues. Il faut un débat sur les mobilités en général.* »

L'association Halte au bruit met en cause la pertinence du projet, qui ramène du fret sur une ligne voyageur, alors-même que le fret a besoin de lignes dédiées pour stopper sa dégringolade. (13-6-19)

---

### Nuisance de l'A6/A89 : la colère des riverains et de leurs élus gronde (Ouest lyonnais)

Lors d'une réunion de bilan suite à la mise en service du tronçon de jonction entre A6 et A89, la représentante de APRR indique que les mesures de bruit sont dans la norme, mais se fait sèchement reprendre par un élu : « *Vous parlez de normes. Moi je parle d'habitants qui subissent des nuisances quotidiennes.* » (4-7-18)

## Les habitants déploient des arguments forts pour contrecarrer la densification urbaine

Trois registres argumentaires sont présents dans le corpus pour contrecarrer ou réguler le rouleau compresseur de la densification urbaine : mise en avant des droits de la nature et des droit des générations futures face aux tentatives d'urbanisation des milieux naturels de qualité ; affirmation de l'aspiration au maintien des identités singulières des territoires face à la tendance à la standardisation du bâti et face aux destructions de patrimoines ; refus de la marchandisation de l'espace urbain, vu comme un bien commun dans le contexte actuel de forte spéculation immobilière.

Plus qu'aux conséquences jugées comme néfastes des projets, ici ce sont bien les valeurs, les logiques politiques et économiques qui les sous-tendent qui sont dénoncées, au nom d'autres arbitrages.

---

### Le collectif «Sauvons l'île de la table ronde» défend la vocation environnementale coûte que coûte

Un collectif d'habitant s'oppose à l'installation sur cette île préservée d'une pépinière devant quitter l'île de la Chèvre suite à l'adoption du plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Les habitants souhaitent tout faire pour conserver ce site de verdure, « *pour nos enfants et les générations suivantes, pour tous les habitants du Grand Lyon. L'île de la Table Ronde est notre parc naturel, une île vivante et encore sauvage.* » (11-5-19)

---

### L'association «J'aime Montchat» dit non au «bétonnage» et veut maintenir l'esprit village du quartier

L'association «J'aime Montchat» est créée en réaction au projet immobilier sur le site de la clinique Trarieux. Les habitants dénoncent le bétonnage et craignent les flux à venir. Ils se disent attachés à l'esprit village de Montchat et regrettent l'effacement progressif de l'identité du quartier.

Les habitants mettent en relation le discours politique visant à développer la nature en ville et le projet immobilier sur le site de la clinique Trarieux. (6-2-19)

---

### Est lyonnais : des habitants défendent le patrimoine de la vie quotidienne

Des associations de défense du patrimoine se sont créées dans le contexte de la révision du PLU-H, car les habitants constataient que l'on est en train de faire table rase du passé.

Membres des associations : « *On veut maintenant un développement urbain plus modéré, plus doux, avec moins de construction dans le temps et qui respecte les particularités locales* ». Les associations ne parlent pas du patrimoine remarquable comme les châteaux, mais du patrimoine de la vie quotidienne, qui date souvent du XX<sup>e</sup> siècle et auquel on ne prête pas attention.

À Vaulx-en-Velin, « *les destructions ont été massives : fermes, maisons rurales, granges. Les constructions d'immeubles n'ont pas respecté le tissu historique du village* ». Les destructions les plus emblématiques sont celles de l'aile ouest de l'usine Tase au sud et de l'usine de perles de rocailles de la famille Salvadori, avenue Roger Salengro. Pour Saint-Priest, on cite souvent la maison des ingénieurs dans le site de l'usine Maréchal, le poste de relais à chevaux vers Botanic, la grande rue du village... (14-9-18)

---

### **Croix-Rousse : un projet d'habitat participatif pour ne pas alimenter la spéculation immobilière**

De la place pour chacun dans le quartier de la Croix-Rousse, quelles que soient ses ressources. C'était l'objectif initial du « Groupe du 4 mars », un ensemble de familles attachées à leur quartier qui souhaitait préserver la mixité sociale à travers un projet d'habitat participatif.

« *À l'origine, nous étions un groupe de personnes appartenant aux classes moyennes et supérieures, qui s'insurgeait contre la gentrification du quartier et contre la spéculation immobilière* ». « *Devenir propriétaire d'un bien qui contribuerait à l'augmentation du prix du marché nous semblait fou* ». (24-4-19)

---

### **Îlot Mazagran : les habitants ne veulent pas d'un projet immobilier hors d'échelle**

Des habitants réclament un moratoire sur la construction d'une centaine de logements après la destruction de petits locaux d'activité : « *On ne peut pas empêcher les gens de vendre, mais si un promoteur rachète une rue entière, ce n'est pas normal. La ville pendant des siècles s'est faite petite parcelle par petite parcelle.* » (21-5-19)

## **USAGERS / CITOYENS**

Nombre d'articles rendent compte de sentiments d'injustice ou d'insatisfactions vécus par des personnes en qualité d'usagers, d'un territoire, d'un service public, etc.

Concernant par exemple la fermeture des guichets SNCF, c'est Laurent Wauquiez qui se fait le porte-voix des usagers : « *Une grand-mère qui va prendre le train pour aller voir ses petits enfants ne va pas aller sur Internet pour acheter son billet.* » (19-6-19)

### **Nous ne sommes pas de simples usagers, nous sommes aussi des citoyens !**

Les usagers réclament un service de qualité ainsi que cela est dû à tout client. Mais ils exigent aussi de la considération, en tant que citoyens et en tant que personnes humaines, à l'instar d'un usager d'une ligne de bus reliant Lyon au Val-de-Saône qui, vivant « un enfer » depuis des années (bus bondés, climatisation non activée, retards), envoie des réclamations toutes les semaines aux TCL et se dit excédé des réponses du service client qu'il compare à un « robot » répondant « *par des copié-collés* ». (4-8-19)

Les injustices dénoncées se situent rapidement sur le terrain des traitements estimés comme indignes, ou comme une régression stigmatisante, en comparaison avec « les autres ». Le déficit d'écoute ou de prise en compte des contraintes quotidiennes devient une relégation. Là encore, la véhémence des réactions peut apparaître excessive mais elle est révélatrice d'une société éruptive, qui vit les contrariétés sous l'angle de l'agression.

---

### **Les DAB, bientôt une espèce en voie de disparition ?**

Dans le quartier Saint-Jean à Villeurbanne, les habitants retrouvent un Distributeur Automatique de billets, plusieurs années après la fermeture du bureau de poste du quartier.

Lorsque la Poste avait fermé son bureau en 2015, les habitants du quartier s'étaient vraiment sentis abandonnés. « *On est pires que des paysans ici. Même les paysans ont un distributeur de billets* » pouvait-on entendre. (10-2-19)

---

### **Collecte des déchets dès 5 heures à La Part-Dieu : « Ce n'est pas aux habitants de s'adapter au règlement fixé par la Métropole »**

À La Part-Dieu, la collecte des déchets a été avancée à cause des travaux de la trémie Vivier merle, afin de ne pas impacter le trafic automobile. Malgré le cas de force majeure que constitue le chantier des habitants exigent l'égalité de traitement avec les autres quartiers.

Une habitante dont la fille souffre d'être réveillée si tôt chaque matin a choisi de se tourner vers « V pour verdict », une plate-forme en ligne d'actions collectives en justice. L'action est baptisée « les habitants de la Part-Dieu réclament des horaires normaux de collecte des déchets ».

Pour une des plaignantes, « *ce n'est pas les habitants qui doivent s'adapter au règlement fixé par la Métropole. On ne peut pas déménager à chaque problème et à cause des poubelles* ».

L'avocat chargé du dossier indique que « *deux solutions sont proposées : soit un retour aux horaires de collecte habituels, dont bénéficient les autres usagers lyonnais, soit un changement d'horaire adapté à la vie des habitants* ». (4-3-19)

## **Nous sommes peut-être des citoyens, mais nous sommes aussi des usagers !**

Des articles rendent également compte de situations où la noblesse du citoyen semble s'effacer devant les exigences et l'intérêt de l'utilisateur : lorsque le non-respect du code de la route contribue à amplifier une situation d'embouteillage (Givors) ; lorsque des mesures de restriction d'accès à l'environnement naturel sont contestées par les promeneurs (Monts d'or).

---

### **Fermeture du pont de Givors et incivisme des usagers provoquent un énorme bouchon**

Un bouchon monstre paralyse la ville de Givors suite à cette fermeture programmée et pour laquelle une information avait été rendue publique. Les usagers mécontents pointent du doigt : la police trop peu présente ; les poids-lourds que l'on laisse circuler dans la ville ; le manque de civisme des autres usagers qui ne respectent plus le code de la route lorsque l'embouteillage est là : rond-point pris à contresens, passage au feu rouge... (1-6-19)

---

### **« Nous voulons pouvoir pratiquer nos loisirs dans les Monts-d'Or ! »**

Dans les Monts d'Or où se pose la question de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, un projet de restriction des accès a été mis en place à l'automne 2017, entraînant un tollé chez les usagers du lieu.

En voulant réglementer et restreindre l'accès des sentiers de randonnée, le Syndicat des Monts d'or s'est attiré les foudres de milliers de personnes. Dès l'annonce de la restriction, une pétition est mise en ligne et obtient près de 18.000 signatures en moins d'une semaine. Cavaliers, piétons, vététistes s'opposent au projet de réglementation de l'utilisation des chemins de randonnée dans les Monts d'or.

Le projet prévoyait, selon le collectif créé, que sur les 350 km de chemins accessibles, seuls 150 balisés et aménagés soient accessibles aux piétons dès 2018. Les vététistes devaient être cantonnés sur 90 km et les cavaliers sur 60 km. (2-9-18)

## COMPATRIOTES / CONCITOYENS

Le statut des personnes victimes d'injustice est assez fréquemment équivoque. Derrière l'usager lésé ou le résident subissant une gêne se cache souvent le concitoyen (personne partageant les mêmes droits et les mêmes devoirs) ou le compatriote (personne partageant l'appartenance à un même territoire, à une même communauté de destin), même si ces termes sont rarement formulés par les personnes.

Avec l'exemple des rodéos dans la Presqu'île évoqué précédemment, au-delà de la gêne provoquée par les nuisances sonores subies en tant que résidents, il se peut que le ressenti de ces derniers soit aussi celui d'une violence reçue en tant que compatriotes à qui serait reproché l'adresse à laquelle ils résident ou le statut qu'ils occupent dans la société.

De la même façon, nous avons vu que la réforme du lycée et du bac était contestée parce qu'elle risquait d'entraîner une rupture d'égalité entre les établissements, donc entre des concitoyens normalement égaux face au service public éducatif.

Dans ces deux exemples, le sujet posé est donc celui de la cohésion sociale.

### Défiance contre l'ordre établi : le compatriote trinque

Nombre d'articles du Progrès relatent des manifestations de défiance et des dégradations visant l'ordre établi ou l'autorité incarnés par les institutions, le marché, etc. Ces comportements visent rarement les compatriotes en tant que tels, mais les articles montrent que ceux qui en subissent les effets collatéraux peuvent bel et bien se sentir atteints en tant que compatriotes.

---

#### **Radars détruits, recul du gouvernement sur la limitation à 80 km/h : une porte ouverte aux violences routières**

Ligue contre les violences routières : « *ceux qui dégradent les radars sont une minorité violente qui dégrade une technologie qui a quand même permis de sauver 40.000 vies depuis 2003. (...) Ces casseurs sont responsables de la mort d'autres conducteurs, de morts évitables, qui ne l'ont pas été.* » (3-1-19) ;

« *Nous allons payer le prix du sang. Les élus préfèrent leur mandat à la sécurité* » (10-12-18)

---

#### **Une dizaine de stations Vélo'V fermées pour dégradation**

La vandalisation des stations Vélo'V entraîne une moindre disponibilité des vélos. Les stations fermées dégradent les possibilités de déplacement, le jour comme la nuit, des usagers qui ont fait de Vélo'V leur principal mode de déplacement.

Une utilisatrice régulière : « *Je ne peux pas payer le TCL, c'est bien trop cher. Le Vélo'V appartient aux Lyonnais et non aux casseurs* » (22-6-19)

---

#### **À Grigny, encore une nuit agitée avec des incendies**

Suite à des incidents similaires lors de la soirée d'halloween, des jeunes ont encore fait brûler des voitures et des bacs poubelle dans le quartier du Vallon, menaçant par ailleurs les habitants apparaissant aux fenêtres. Le jardin partagé où les habitants cultivent fruits et légumes, symbole du vivre ensemble dans le quartier, est détruit.

Une habitante : « *Pourquoi s'attaquer à notre jardin ? C'est juste l'envie de détruire, de provoquer, de foutre le bordel. Un incendiaire avait été arrêté par des habitants, un peu plus loin d'ici, la nuit dernière. Peut-être que ces jeunes ont voulu se venger ?* » (14-11-18)

---

#### **À Montchat, de nombreuses voitures ont été vandalisées**

Casse de vitres, vols et dégradation à répétition à Montchat, notamment sur les voitures du cours du Dr Long. Les habitants en ont ras le bol et créent un compte Instagram pour lever le

voile sur les dégradations subies. Les motivations des délinquants apparaissent comme peu claires, à part la casse.

Des habitants : « *J'ai habité un peu partout à Lyon, je n'ai jamais vu ça. Ils sont venus trois fois en deux semaines* » ; « *Si encore c'était pour manger, je comprendrais un peu plus. Mais là c'est juste pour casser* » ; « *C'est la quatrième fois en un an que ma voiture est touchée. Entre la franchise et le garagiste, j'en suis à 980 euros de vitres. C'est usant.* ». (20-5-19)

## Resquille : le compatriote trinque aussi

La resquille et le non-respect de la règle commune ne sont pas nécessairement orientés contre autrui. Pourtant, en tant que compatriotes impactés, en tant que concitoyens respectueux de la règle commune, certaines personnes peuvent ressentir un vif sentiment d'injustice. L'impunité des resquilleurs accentue le sentiment de subir soi-même, voire de payer et de faire les frais des contrevenants. Alors, c'est la société qui devient injuste.

---

### Vitesse, feux grillés, délit de fuite, alcool et drogue au volant : familles et association s'insurgent contre le terrorisme routier

Un riverain d'un carrefour dangereux : « *En tant que piéton, quand je vois comment les gens roulent en voiture, j'ai envie de les taper.* ». (1-9-18)

---

### Piscine Mermoz : les entrées par effraction handicapent tout le monde

Le jour de l'ouverture de la piscine Mermoz, des gens s'introduisent par effraction et provoquent des rixes, obligeant à une évacuation de la piscine.

La présidente de l'association « Vivre ensemble » de Mermoz : « *Nous sommes très en colère parce que la piscine est lieu convivial qui accueille de nombreux enfants et familles de Mermoz. Des familles qui ne partent pas en vacances et pour qui la piscine est la seule alternative.* » (28-6-19)

---

### Trottoirs sales devant l'école : des parents mécontents

Des parents se plaignent des crottes de chiens, canettes de bière, boîtes de pizza jonchant le trottoir devant l'école maternelle Emile Zola de Villeurbanne (6-9-18)

---

### Cyclistes et automobilistes : la guerre est lancée

De nombreux cyclistes se plaignent du manque de civisme des automobilistes, notamment lorsqu'ils stationnent sur les voies cyclables. Mais les automobilistes se plaignent aussi des cyclistes qui grillent les feux rouges. (23-4-19)

---

### Dépôts sauvage : des habitants ne veulent plus payer pour les « malfaisants »

La rue Saint-Eusèbe (Lyon) est soumise de façon croissante à des incivilités. Les riverains en ont assez des dépôts sauvages. « *Ces dépôts sauvages sont fréquents et enlevés régulièrement par les services municipaux, mais il y a quelques jours on a atteint des records. Du bois, des cartons, un matelas, des canapés, quasi un déménagement au complet ! Nous payons des impôts pour les déchetteries et nous supportons encore les frais engendrés par le comportement de malfaisants !* » (3-5-19)

## Être ou ne pas être accepté comme compatriote ou comme concitoyen

De nombreux articles évoquent des combats dans lesquels ce qui se joue est l'inclusion ou l'exclusion de certains groupes sociaux du champ de la citoyenneté et de la communauté nationale ou locale légitime.

Parfois les groupes en questions sont définis par leurs niveaux de vie. Dans les pages pré-

cédentes, nous avons vu par exemple que le projet d'habitat participatif à la Croix-Rousse (24-4-19) était porté par des personnes qui ne souhaitaient pas, par leurs achats immobiliers, contribuer à la hausse des prix et donc à la réduction de la mixité sociale. Dans cet exemple, même si ce n'est qu'implicite dans l'article, l'idée qui émerge est que ce n'est pas par l'argent que doit être régulé l'accès des concitoyens au bien commun qu'est la centralité urbaine : on n'a pas à être traité comme un citoyen de seconde zone parce que l'on est modeste socialement.

Bien plus fréquemment c'est autour de questions ethniques et culturelles que s'exprime la conflictualité. Des articles relatent des épisodes où s'exprime : le rejet des populations étrangères ou d'origine étrangères par des Français se considérant comme désavantagés ; l'attitude ambivalente de certaines institutions (Police) vis-à-vis des jeunes issus de l'immigration ; des tentatives d'inscription de la différence identitaire dans le moule républicain (burkini dans les piscines) ; des expressions de rejet de la République et de la Nation (descendants de l'immigration algérienne).

---

### **Le ministre de l'intérieur dissout Bastion Social**

Un décret du ministre de l'Intérieur a dissous le Bastion Social, et avec lui six de ses composantes, dont l'association Lugdunum, domiciliée à Champagne au Mont d'Or. Le bastion social, qui avait été créé à Lyon avant d'essaimer dans plusieurs villes de France, faisait du lien social sur un registre nationaliste.

S'inspirant de l'expérience néo-fasciste italienne de Casa-Pound, qui a pris possession d'immeubles à Rome, Steven Bissuel, ancien président lyonnais du GUD (syndicat étudiant d'extrême droite), prenait d'assaut en mai 2017, avec une vingtaine de militants, un immeuble appartenant à la ville de Lyon, rue du Port du Temple afin d'« **accueillir les Français dans le besoin, car les étrangers sont aidés par l'État et les associations** » (24-4-19)

---

### **Tags racistes et antisémites avenue Berthelot**

Entre le 81 et le 101 de l'avenue Berthelot, toute une série de tags ont été inscrits pendant la nuit. Certains sont clairement ciblés : un « negro » peint sur la vitrine d'un restaurant africain, l'inscription « arabe » inscrite sur la vitrine d'un barber-shop ouvert par Naïma et son mari).

Naïma évoque le choc que représente pour elle ces inscriptions alors que sa volonté est de contribuer positivement à la vie du quartier : « *je suis choquée. C'est rabaissant et stigmatisant. (...) Je ne comprends pas ce type d'agissement. Nous avons repris le local qui était désaffecté, c'était un ancien magasin de téléphonie. Notre volonté, c'est de travailler dans le quartier, de l'animer et de proposer des prix abordables pour se faire raser* » (6-4-19)

---

### **Manifestation contre les violences policières**

300 personnes venues de toute la région et d'ailleurs défilent à Lyon contre les violences policières, parce que Mehdi, Bilal, Vissam ou Sophiène... âgés de 20 à 30 ans sont décédés dans des conditions violentes au cours de ces dernières années, en lien avec la police ou la gendarmerie : accident après course poursuite, tirs, coups, malaise...

Circonstances obscures et enquêtes inabouties plongent les familles dans la colère et l'incompréhension, persuadées que les institutions leur cachent délibérément la vérité. « **On nous traite trop souvent de racailles** »... ; « *On ne nous a même pas prévenu de sa mort, on se dit qu'on nous ment depuis le départ* »... (17-3-19)

---

### **Port du burkini dans les piscines : des militantes se mobilisent à Villeurbanne**

Le collectif Alliance citoyenne, émanation d'un mouvement plus large présent notamment à Grenoble, réclame le droit de porter le burkini dans les piscines de Villeurbanne alors que le règlement intérieur qui vient d'être voté à l'unanimité l'interdit.

Pour les membres du collectif, « *Il n'y a aucune raison d'ordre public, d'hygiène ou de sé-*

curité qui justifie une interdiction du maillot de bain couvrant. On aimerait être dans le dialogue avec le maire, exposer les choses en détail. On veut que la liberté de se vêtir et de se dévêtir soit respectée». (19-7-19) ; « **il s'agit de faire avancer les droits des femmes victimes de discriminations** » ; « Nous sommes dans une logique d'accès aux droits et aux services publics pour tous » ; « on ne fait pas progresser la liberté par des interdictions ». (4-7-19)

---

### **Nuit de violence après la qualification de l'Algérie pour la finale de la CAN**

Après la qualification de l'Algérie, la fête des klaxons se transforme en violences urbaines avec pillage de magasins, incendies de voitures, etc.

Un habitant d'origine anglaise : « *Ce n'était pas festif comme en 1998 pour la Coupe du monde. Hier soir, il y avait de la violence idéologique. (...) C'est devenu dangereux quand une vingtaine de personnes ont crié "Nique la France" tout près de l'Hôtel Intercontinental. **Ils n'étaient pas là pour le foot mais pour détruire le drapeau français.** Je n'ai jamais entendu de tels propos en Angleterre, même avec les hooligans !* » (17-6-19)



# POUR LA COLLECTIVITÉ, UNE QUADRATURE DU CERCLE ?

## ANALYSE

- Procès en inaction : nous assistons à une inflation des situations à corriger face auxquelles les moyens d'action de la collectivité demeurent limités. D'autant plus limités que les ressources budgétaires et environnementales pour y répondre ne progressent plus, voire régressent.
- Dissonance cognitive : l'incompréhension et les sentiments d'injustice semblent prospérer lorsque les perceptions des individus dans leurs contextes de vie entrent en contradiction avec la rationalité des politiques publiques construites sur des approches globales et de long terme, mais aussi lorsque des revendications radicales (par exemple sur la question environnementale) conduisent à des refus de négociation ou de compromis.
- Universalisme : l'action publique peut toujours être prise à revers. Lorsque son action est bâtie dans une perspective d'universalité ou d'égalité, des citoyens ne manquent pas de lui reprocher son manque de ciblage et l'absence d'adaptation aux réalités du terrain. Lorsque la collectivité décide de cibler son action, d'autres citoyens exigent l'égalité et réclament l'universalisme.
- Concertation : l'exigence de concertation et de participation citoyenne qui s'est imposée depuis plus de vingt ans ne contribue pas à la pacification des relations avec l'acteur public, ni à la résorption des sentiments d'injustice, du moins à l'aune des articles du Progrès analysés, dont on peut imaginer qu'ils jouent un rôle de miroir déformant en relayant les mécontentements davantage que les satisfactions.
- La légitimité de certains projets est parfois remise en cause parce qu'ils n'ont pas été concertés. Lorsque des concertations sont mises en place il leur est parfois reproché d'être insuffisamment participatives, mais aussi de ne pas être suivies d'effet, ou encore de donner lieu à des décisions n'allant pas dans le sens de la demande citoyenne.
- Les élus sont fréquemment accusés d'instrumentaliser les concertations. Parfois l'on peut se demander si, à l'inverse, des citoyens n'instrumentalisent pas aussi ces dispositifs, faisant du thème de la participation citoyenne une arme dans la panoplie de la défiance.
- Écouter, dialoguer, donner de la considération, être présent humainement auprès des usagers, gérer la « relation client »... ces différents aspects de la relation au citoyen et à l'utilisateur sont emplis d'une promesse politique moins ambitieuse que la participation citoyenne. Pour autant, à l'heure des *hot lines* et des guichets numériques ils correspondent à une revendication récurrente des habitants. Tout se passe comme si en réduisant leurs interactions humaines avec les publics les institutions créaient à la fois les conditions de la défiance et de l'inefficacité des dispositifs de participation citoyenne.

Les sentiments d'injustice sont infinis. Le rôle de la collectivité est bien entendu de tenter d'y répondre. Mais au-delà des solutions qui peuvent être apportées sujet par sujet (et qui ne mettront de toute façons jamais tout le monde d'accord), il est intéressant d'essayer de repérer les facteurs qui placent structurellement la collectivité en difficulté pour apporter des réponses convaincantes aux sentiments d'injustice.

## DES SENTIMENTS D'INJUSTICE INNOMBRABLES, MAIS DES CAPACITÉS DE RÉPONSE LIMITÉES

Chaque fois qu'elle agit, la collectivité peut susciter des sentiments d'injustice. C'est fréquemment le cas lorsqu'elle doit arbitrer entre des intérêts antagonistes ou des conflits d'usages.

La collectivité est parfois également mise en cause directement pour ses décisions ou les actions qu'elle conduit. On l'a vu tout au long de ce rapport, les violences policières, les rythmes scolaires, la programmation des travaux sur la voie publique, le choix d'aider telle ou telle catégorie de publics constituent une litanie de sujets autour desquels se cristallisent des sentiments d'injustice.

Mais dans le corpus, ce qui retient le plus l'attention, c'est le très grand nombre de situations pour lesquelles le sentiment d'injustice semble résulter de l'inaction réelle ou ressentie de la collectivité. Les procès en inaction semblent infinis : insuffisante préparation de l'avenir (transition environnementale, éducation) ; prévention et dépistage insuffisants de certaines maladies ; correction insuffisante des inégalités sociales ; effort insuffisant pour réduire l'inégalité des chances ainsi que les inégalités d'accès aux services publics ; non secours aux personnes sans-abri ; accompagnement insuffisant des citoyens subissant les dommages collatéraux de certains projets de la collectivité ; lutte insuffisante contre les incivilités ; répression insuffisante des violences ; etc. Il peut arriver que la collectivité soit accusée d'« en faire trop » (trop de normes, trop de règles...) mais les articles du Progrès compilés dans ce rapport évoquent peu ce problème, contrairement aux multiples inactions ou inerties reprochées à la collectivité.

Une disproportion a toujours existé entre les revendications par définition infinies de la société et les capacités de réponses nécessairement limitées de la collectivité. C'est d'ailleurs ce qui donne tout son sens à la politique (l'art de faire des choix). Mais la société actuelle, marquée par l'individualisation des modes de vie et des choix, par la quête effrénée de reconnaissance et de dignité des individus et des groupes, mais aussi par le défi collectif considérable de la transition environnementale semble caractérisée par une multiplication des injustices et des causes à défendre.

### Insuffisances de la protection de l'enfance

Lili, enfant placée, écrit un livre écrit à 44 ans pour témoigner de la souffrance des enfants placés et pour faire bouger les choses : *« On n'avait jamais écouté ma parole, alors je me suis tue. À l'époque, mes regards, mon comportement, mon langage auraient dû interpeller, mais personne ne voulait entendre ma souffrance ni reconnaître ma dignité. Aujourd'hui je témoigne pour que cela change. »* (3-5-19)

Des femmes sans-abri après la sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance disent leur perception d'un immobilisme de l'action publique en la matière : *« J'ai parlé, souri, dragué, emballé, couché : juste pour trouver un lit. Entre mes 18 ans et aujourd'hui, où j'en ai plus de*

50, rien n'a changé. De gouvernement en gouvernement c'est toujours pareil. Et pour les femmes c'est de plus en plus dur. (...) À leur majorité les enfants de l'ASE, on les met à la rue. Idem pour ceux qui sont livrés à eux-mêmes à leur sortie de prison. L'État fabrique des sans-abris ». (27-3-19)

---

### Protection insuffisante des animaux sauvages

Des membres de l'association Dignité animale expriment leur inquiétude et interpellent les élus locaux. En effet, depuis la fermeture de l'unique centre de soins, près de Tarare, aucune solution de prise en charge des animaux sauvages n'existe actuellement dans la région lyonnaise.

Une association « *Comment se fait-il que l'on trouve des fonds pour la chasse et pas pour la protection des animaux ? Dix centimes par habitant de Lyon suffiraient pourtant* ». (9-11-19)

---

### Inaction climatique

Dans le cadre de « l'affaire du siècle » quatre associations portent plainte contre l'État pour inaction climatique. Elles organisent aussi la « marche du siècle ». Au menu : désobéissance civile et défilés.

« *Le climat est l'injustice ultime. Les plus fragiles sont les premières victimes. Il s'agit aussi de protéger les générations futures. Il faut agir ensemble pour forcer le gouvernement à aller plus loin dans la justice climatique et sociale* » (14-3-19)

## DES SENTIMENTS D'INJUSTICE STIMULÉS PAR DES DISSONANCES COGNITIVES ?

Certains sentiments d'injustice semblent liés aux ordres de réalités extrêmement éloignés vécus par les individus, rendant certaines discussions difficiles, parfois impossibles : comment concevoir lorsque l'on est chef d'entreprise que l'enjeu environnemental de long terme puisse l'emporter sur la nécessité immédiate de préserver des emplois ? Comment concevoir lorsque l'on est riverain du « marché de la misère », que la collectivité puisse se trouver démunie pour réguler les pratiques déviantes sur l'espace public ?

Les sentiments d'injustice semblent aussi prospérer lorsqu'un décalage existe entre ce que les gens vivent, perçoivent et peuvent concevoir à l'endroit où ils se trouvent et les approches globales et de long terme qui caractérisent les stratégies publiques : est-il juste de démolir des immeubles dans lesquels logent des personnes précaires qui ne pourront pas accéder aux immeubles neufs qui seront reconstruits ensuite ? Pourquoi faire un plan à long terme pour l'hôpital alors que c'est aujourd'hui que celui-ci a besoin de moyens ? Comment accepter que des enfants puissent dormir à la rue alors qu'il existe des locaux inoccupés ?

De telles dissonances cognitives ont sans doute toujours existé. Mais certaines tendances lourdes du monde contemporain ne peuvent que contribuer à les renforcer : la complexification des politiques publiques ; les paradoxes d'un monde concurrentiel ouvert qui incite par exemple à réduire la pression fiscale pesant sur les ménages fortunés alors que la pauvreté progresse ; la bascule d'une partie seulement de la population dans le nouveau paradigme d'une société devant être pilotée par la contrainte environnementale, etc.

---

### Île de la Table Ronde : l'absolu de la défense de l'emploi face à l'absolu de la défense de la nature

Pour satisfaire aux exigences du PRT de la vallée de la chimie, le domaine Chapelan (pépiniériste) doit déménager. Il a été question un temps de l'installer sur l'île de la Table ronde, un espace protégé pour la qualité de son biotope. Le responsable du domaine se trouve confronté au rejet des habitants et des associations de défense de l'environnement et ressent une grande

injustice : « Les membres du collectif n'ont jamais cherché à nous rencontrer, nous n'avons jamais eu aucun contact avec eux, ce qui est fort regrettable car de fausses rumeurs circulent. Nous sommes tout à fait disposés à les rencontrer pour pouvoir échanger. » (11-5-19)

Non seulement le dialogue lui est refusé, mais il se sent la cible d'associations qui diabolisent l'activité économique, alors que des emplois sont en jeu. « Au lieu de solidarité, les associations agissent comme des vautours. Si on meurt, elles s'en réjouiront. **On fait des heures supplémentaires pour sauver nos emplois et elles portent un discours de destruction** ». D'après lui, les opposants à ce projet « ne se fondent pas sur une réalité économique. Les associations vivent des subsides de l'État alors que nous payons l'impôt » « Il leur faut des causes politiques pour exister alors qu'on s'arrache, on taille les plants abîmés par la grêle pour survivre. **Qu'ils viennent nous aider !** » ( 7-9-18)

Pour leur part, soutenus par des associations de défense de l'environnement, les habitants situent leur lutte sur un tout autre et indiquent vouloir tout faire pour conserver ce site de verdure, « **pour nos enfants et les générations suivantes, pour tous les habitants du Grand Lyon. L'île de la Table Ronde est notre parc naturel, une île vivante et encore sauvage.** » (11-5-19)

---

### **Marché de la misère place Péri : l'absolu du droit à la tranquillité face aux réalités de la misère**

Place Gabriel Péri, alors que certains habitants sont exaspérés par le climat d'insécurité engendré par les petits trafics qui se déploient au grand jour, reprochent aux pouvoirs publics de ne pas agir et menacent de « créer une milice », les élus tentent d'expliquer que le problème ne peut être résolu par les moyens traditionnels de maintien de l'ordre public car la situation échappe à la rationalité commune : la plupart des personnes de ce marché sont étrangères et se déclarent mineures. Par ailleurs, « **nous n'allons pas poursuivre quelqu'un qui vend deux paquets de cigarettes à la sauvette** » indiquent-ils (21-11-18)

---

### **Ligne C3 : comment se fait-il qu'après les travaux la circulation soit encore assurée par des bus diesel ?**

Des habitants pestent contre les bus diesel qui circulent sur la double voie réservée sur le cours Lafayette, alors que les travaux d'aménagement de celle-ci, très traumatisants sont enfin terminés. Cela semble inexplicable. Il existe pourtant une raison : d'autres travaux aux Terreaux empêchent dans un premier temps le retour de l'électrification. (3-1-19)

---

### **Travaux du C3 rue Léon Blum : des commerçants ne comprennent pas la logique circulatoire qui fragilise leur implantation territoriale**

« On est dans une rue très commerçante et les clients ne peuvent plus se garer et nous nous faire livrer. C'est aberrant ! On a bien compris que le but c'était d'enlever les voitures de la ville. Mais **pour faire gagner trois minutes aux bus ils mettent en péril nos vies et nos familles** » (4-11-18)

---

### **À la Duchère, on ne comprend pas les démolitions alors que reloger les familles est devenu difficile**

Deux barres doivent être démolies pour laisser place à de nouveaux logements offrant une typologie de statuts d'habitation plus variée (accès propriété, location parc privé...). L'idée est de réduire la part du logement social sur place et de construire du logement social sur d'autres territoires dans un souci de mixité sociale résidentielle.

Une jeune femme du quartier : « **Démolir, c'est triste et complètement stupide. Ce n'est peut-être pas joli, mais il faut voir l'intérieur. Ici les gens ont peu d'argent, mais ils ont un toit, le quartier est l'un des moins chers de Lyon, on le sait.** » (5-2-19)

---

### **À l'hôpital, on réclame des moyens immédiats, pas un plan à long terme**

Agnès Buzyn, en visite à Lyon, alors que la loi santé 2020 est chahutée par les syndicats et les personnels hospitaliers : « *Je ne comprends pas qu'on voit dans la loi une attaque de l'hôpital* » (5-4-19)

---

### **École du Wallon : parents et enseignants refusent qu'il n'y ait pas de solution pour les enfants sans toit**

Des parents : « *On appelle le 115, il n'y a pas de place. La mairie qui dispose de logements vide, nous accuse d'instrumentaliser la misère. La préfecture ne répond pas à nos appels. C'est une honte !* » (12-1-19)

## **DES SENTIMENTS D'INJUSTICE LIÉS À LA DUALITÉ DES CONCEPTIONS DE LA JUSTICE SOCIALE**

Faut-il s'adresser à tous ou seulement à certains ? Faut-il agir uniformément ou s'adapter aux publics et aux territoires ? Faut-il garantir l'égalité ou valoriser la liberté des acteurs ?

Les publics et les intérêts sont en concurrence, et nombre d'articles du Progrès montrent que quelles que soient les options retenues par la collectivité (l'universalisme, l'égalité, ou au contraire le ciblage, la liberté), cette dernière peut être interpellée au nom de la justice sociale : « *Nous exigeons l'égalité !* » ; « *Nous réclamons plus d'équité !* »

---

### **À Villeurbanne, des aides liées au niveau de revenu sont mises en place pour aider la rénovation énergétique des logements**

Depuis 2013, la municipalité de Villeurbanne incite à la rénovation énergétique des logements privés dans le cadre de son plan climat. Des aides individuelles en direction des ménages les moins aisés ont été mises en place depuis 2017 pour faciliter l'accès aux travaux pour tous. Le déclencheur de cette mesure a été la loi rendant obligatoire l'isolation thermique par l'extérieur qui se traduit par un renchérissement des coûts rapportés au logement. Richard Llung (adjoint à l'urbanisme) : « *Les aides énergétiques étaient calculées jusqu'alors sur le logement et non sur le revenu des ménages. On a modifié notre aide pour se placer sur un critère de revenu afin que les logements populaires soient mieux aidés* ».

Les autres aides sont liées à l'état du logement et non au revenu des ménages : Ecorénov' (Grand Lyon), aide de l'Anah, crédit d'impôt... (9-1-19)

---

### **À Lyon, protéger des incivilités une portion de la Presqu'île conduit mécaniquement à déplacer les problèmes dans les rues et quartiers voisins**

Lors des manifestations des Gilets jaunes, des commerçants de la Presqu'île crient à l'inéquité au sujet des périmètres d'interdiction des manifestations : « *Pourquoi interdire l'accès aux manifestants uniquement du côté Bellecour-Jacobin-République, via les dispositifs des forces de l'ordre ? Nous appartenons aussi à la presqu'île* ». (23-3-19).

Lorsque la municipalité de Lyon décide de prendre des mesures protectrices face aux rodéos des nuits de fin de semaine rue Édouard Herriot, les mesures prises divisent les Lyonnais. Certains habitants y voient « *un traitement de faveur réservé aux quartiers riches* » et estiment que de telles mesures pourraient être prises dans d'autres quartiers. D'autres pensent que ces mesures auront pour seul effet de « *délocaliser les problèmes de petite délinquance sur les rues adjacentes* ». D'autres enfin raillent le collectif Presqu'île en colère et enjoignent à ses membres « *d'aller vivre à la campagne* ». (4-6-19).

---

### **Sainte-Foy-Lès-Lyon : le rôle de la municipalité est-il de subventionner l'achat de vélos électrique ?**

La ville de Sainte-Foy a débloqué un budget de 10.000 euros pour faire bénéficier d'une aide de 100 euros à ses habitants souhaitant acquérir un vélo électrique. Sans condition de ressource. En 2018 la Métropole avait pris la même décision.

Réaction de l'opposition : « *Est-ce que notre vraie responsabilité ce n'est pas de faire des pistes cyclables ?* » (1-3-19)

---

### **Est-il juste que les jeunes majeurs soient renvoyés à la solidarité familiale et ne disposent pas des mêmes droits que les autres citoyens ?**

Les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté. Or, pour eux, indique Antoine Dulin (CESE), « *on est resté sur la solidarité familiale qui ne s'exerce pas toujours et l'on reproduit les inégalités sociales. La Garantie jeune, pour les 18-25 ans est une bonne chose, mais ne s'adresse pas à tous. Le RSA ne s'adressant qu'aux plus de 25 ans, la seule aide reste les APL qui ne profitent pas aux plus démunis. Quant au contrat jeune majeur, il devient une denrée rare. Ainsi le gâchis est énorme, au regard de l'investissement dans la protection de l'enfance, lorsque le jeune s'entend dire « débrouille toi » à sa majorité. Il ne peut y avoir de fin de parcours sans solution. Nous demandons que soit apportée une réponse globale de ressources éducative, sociale, de santé, d'accès au logement... aux plus vulnérables, en particulier aux jeunes issus de l'ASE* ». (7-7-18)

---

### **Est-il juste que l'accès à des cours de français soit conditionnel alors que la maîtrise de la langue est nécessaire pour l'obtention d'une carte de séjour ?**

Des centres sociaux et associations réclament « *un accueil inconditionnel des apprenants, un accès libre aux cours de français sans discrimination notamment sur le statut et un financement des structures de proximité* », dans un contexte où l'État a relevé ses exigences en termes de maîtrise du français pour délivrer une carte de séjour. (17-10-18)

---

### **Réforme du lycée : faut-il chercher l'uniformité ou faire avec les réalités locales ?**

Le projet de réforme du lycée vise à donner bien plus de place aux enseignements optionnels et à permettre à chaque lycéen de bâtir son propre parcours. Mais tous les lycées ne proposeront pas toutes les spécialités. Élèves, parents et enseignants dénoncent alors « *une illusion de choix. Dans chaque spécialité le nombre de places sera forcément limité. Tous les élèves n'obtiendront pas leurs choix de parcours !* ». Autrement dit : « *École publique sous-financée = égalité menacée* » (22-3-19)

Face à ces objections, la réponse du ministre de l'éducation est la suivante : « *On peut s'interroger sur des questions de taille critique, mais il est important de maintenir les lycées en milieu rural. Quand il y a moins de spécialités, cela peut être compensé par d'autres qualités, par exemple le taux d'encadrement* ». Par ailleurs : « *Il y avait davantage de lycées qui n'avaient pas les trois voies que de lycées qui n'ont pas les sept spécialités. Celles-ci sont implantées dans 92 % des lycées de France. Presque tous les élèves auront le choix entre une vingtaine de combinaisons de spécialités, et une quinzaine au moins pour les plus petits lycées ruraux.* » (4-3-19)

## L'EXIGENCE DE CONCERTATION, UN STIMULUS DES SENTIMENTS D'INJUSTICE ?

Quelques articles posent un regard positif sur des dispositifs participatifs mis en œuvre dans l'agglomération : décision de créer à Villeurbanne des bains-douches et un accueil de jour à destination des familles sans domicile, en lien avec un jury citoyen mis en place préalablement sur la question de l'accueil des migrants (15-11-19) ; démarche de « remédiation » auprès des riverains du Grand parc (Miribel-Jonage) conduite par Woodstower et Acoucité au sujet des nuisances sonores subies par les habitants pendant le festival (23-6-19).

Mais en grande majorité, les articles du Progrès se font l'écho de citoyens exprimant des insatisfactions : écoute insuffisante, concertation inexistante, participation n'aboutissant à rien de concret, etc. Il est possible que la presse locale joue un rôle de miroir déformant en ne relayant que les mécontentements. Il se peut aussi que certaines récriminations ne soient pas pleinement sincères et soient formulées pour affirmer un rapport de force avec la collectivité.

Quoi qu'il en soit, à la lecture des articles du Progrès l'on ne peut qu'être frappé par les frustrations qui s'expriment en lien avec le sujet de la participation citoyenne. La sincérité des dispositifs mis en place par la collectivité est-elle en cause ? La maturité des citoyens est-elle en jeu ? Et finalement, qui instrumentalise qui ?

### Manque de concertation, manque d'attention, manque d'écoute

Des articles relayent les récriminations de citoyens mettant en cause la légitimité de décisions prises sans concertation, mais aussi d'usagers déplorant la mauvaise qualité de la relation client de certains services publics, à l'instar d'usagers des lignes de bus reliant Lyon au Val-de-Saône qui, subissant des dysfonctionnements, se disent « *excédés des réponses du service client qu'il compare à un "robot" répondant "par des copié-collés"* » (4-8-19)

---

#### Liaison A89-Amplepuis : les riverains se mobilisent contre les tracés

Un riverain : « *Il n'y a jamais eu de concertation sur ce sujet* » (26-5-19)

---

#### Loi Blanquer : des parents remettent en cause la légitimité du texte en préparation car il n'a pas été concerté

Pointant le décalage entre les orientations gouvernementales et l'absence de moyens sur le terrain, les parents de l'école Pasteur-Mermoz (Lyon) expriment des craintes vis-à-vis de la loi Blanquer en préparation, et attaquent sa légitimité.

Des parents : « *Ce texte qui résulte principalement d'amendements, n'a pas été présenté devant les instances consultatives de la communauté éducative, et n'est pas passé en Conseil d'État* ». (9-4-19)

---

#### Rue Édouard-Herriot : le collectif La Presqu'île en colère déplore le manque de concertation de la mairie pour la mise en place des mesures de protection

Après l'arrêté interdisant la circulation automobile les vendredis et samedis soir rue Edouard Herriot, la pose de simples panneaux avec une présence policière insuffisante n'a pas mis fin aux rodéos et concerts de klaxons de la part de personnes « *qui prennent la Presqu'île pour un circuit automobile* ».

Des membres du collectif La Presqu'île en colère : « *Nous déplorons le manque de concertation et de considération de la part du maire de Lyon. Principaux intéressés, les riverains n'ont même pas été avertis et ont découvert les panneaux avec stupéfaction, sans aucune*

*explication quant aux modalités d'application. On s'interroge sur les moyens mis en œuvre pour faire respecter l'interdiction à des personnes prenant déjà un malin plaisir à enfreindre de nombreuses règles du code de la route». (4-6-19)*

---

### **Travaux de la ligne C3 : régies et commerçants dénoncent une concertation et une écoute insuffisante de la part des communes et de la Métropole**

Des ancrages du réseau électrique du trolley C3 sont posés sur de beaux immeubles haussmanniens et dégradent leur valeur architecturale. L'avocat de la régie qui porte plainte dénonce la non concertation. De plus les travaux sont réalisés avant que la régie ait reçu la notification de la servitude d'urbanisme instaurée par la Métropole le long de la ligne C3. (11-3-19)

À Villeurbanne, des commerces handicapés par le chantier ferment cours Tolstoï. La faute de la concurrence des Gratte-Ciel, du stationnement payant, du manque de sécurité, et des travaux pour la voie réservée aux transports en commun. La ville indique vouloir mettre en place un CRAC (contrat de revitalisation artisanale et commerciale) pour relancer le cours.

Un commerçant : «*La mairie nous laisse tomber... Une fois qu'on est morts, on nous demande ce qui nous a tués*». (5-1-12)

---

### **Les familles et les patients de la psychiatrie publique demandent que leur parole soit entendue**

Dans le domaine de la psychiatrie, l'Unafam considère que ce qui est fait actuellement en matière de parole donnée aux usagers «*est cosmétique, à l'instar de cet hôpital qui met en avant son groupe d'éducation thérapeutique... qui se réunit deux fois par an ! Il faut par exemple mettre en place une aide aux aidants car la famille a le même niveau d'aide que les médicaments. Et il faut donner la parole aux patients.*»

Une représentante des usagers : «*On entend encore des psychiatres dire : vous vous rendez compte, ils vont dire n'importe quoi ! En tant que représentante des usagers je participe à un groupe sur l'isolement et la contention où l'on n'a même pas eu l'idée de demander à un patient ayant connu cela de venir témoigner*» (21-1-19)

---

### **Titres de séjour : «Pourquoi on ne nous respecte pas ?»**

Chaque nuit, en semaine, une centaine de personnes de nationalité étrangère s'installe à partir de minuit devant les services de l'immigration, rue Molière. Un problème d'attente qui resurgit malgré la prise de rendez-vous par Internet instaurée en 2015. C'est un phénomène qui resurgit régulièrement à la période des fêtes : d'un côté, des agents plus nombreux à prendre des congés ; de l'autre, des usagers plus disponibles pour effectuer leurs démarches.

Certaines personnes reviennent plusieurs nuits de suite, parfois avec des enfants. Si certains riverains se plaignent des nuisances sonores, d'autres apportent à manger ou à boire aux personnes en attente.

Un jeune tunisien : «*J'en ai marre ! Comment ça peut être aussi mal organisé ? Ça fait six ans que je travaille en France. Mon dernier poste était livreur de courses à domicile. Je paye des impôts, je suis en règle, et tous les trois mois, c'est le même problème : faut revenir pour renouveler son récépissé de demande de titre de séjour... quand on obtient enfin un rendez-vous, on vous dit : "on étudie votre demande de titre de séjour. Voici un nouveau récépissé pour trois mois".*»

Une togolaise employée dans un hôtel lyonnais, qui doit renouveler sa carte de séjour de dix ans, qui revient pour la 5<sup>e</sup> fois en quelques jours sans avoir encore pu obtenir de rendez-vous physique alors qu'elle indique s'être inscrite sur Internet : «*Pourquoi on ne nous respecte pas ? Je travaille légalement ici. Mais je ne peux pas protester contre cette attente insupportable. J'aurais trop peur qu'on m'expulse*». (19-1-19)



---

### **Les habitants mobilisés contre la station Vélo’V de la place Gabriel Péri en ont marre d’être baladés entre la mairie d’arrondissement, la mairie centrale et la Métropole**

Des résidents de la Place Gabriel-Péri se sentent « baladés » entre la mairie d’arrondissement, la mairie centrale et la Métropole qui semblent se renvoyer la balle au sujet de l’extension de la station Vélo’V.

Ils dénoncent l’absence de consultation, les riverains ayant été mis devant le fait accompli. En réponse à un courrier des résidents, la mairie du 7<sup>e</sup> avait répondu que « *dans le cadre du nouveau marché Vélo’V passé avec la Métropole de Lyon, il est prévu d’agrandir l’ensemble des stations Vélo’V du territoire. La mairie du 7<sup>e</sup> a été consultée sur ces modifications et nous avons donné notre accord pour agrandir la station de la place du pont, avec les contraintes qui étaient indispensables, sur les quelques places de stationnement encore présentes.* »

Renvoyés vers la Métropole de Lyon, les résidents avaient alors écrit à David Kimelfeld, président, qui avait chargé son conseiller technique de les recevoir pour les informer que « *le projet est pour l’instant suspendu, et qu’il s’engage à faire suivre les demandes et remarques des résidents aux personnes concernées par le sujet à la mairie du 7<sup>e</sup>.* »

De son côté, dans un courrier reçu le 1<sup>er</sup> avril, le maire Gérard Collomb leur avait aussi écrit qu’il avait transmis leur correspondance « *aux bons soins de David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon.* »

Excédés, les résidents avaient renvoyé un courrier disant leur exaspération de se sentir « *baladés entre les trois institutions : les citoyens du quartier sont exaspérés, il est urgent de trouver des solutions. Qui fait quoi entre la Métropole de Lyon et la mairie de Lyon, et la mairie d’arrondissement ?* » (12-4-19)

---

### **Les locataires d’une résidence Grand Lyon Habitat à Saint Just, privés d’eau chaude depuis plus d’une semaine déplorent le manque d’écoute et lancent une pétition**

Une locataire : « *C’est intolérable de ne pas avoir d’écoute. Le bailleur ne communique pas sur ce type de problème et se contente de signaler que le prestataire maintenance, Véolia, se charge du suivi.* »

Un sentiment d’abandon transpire chez les locataires. « *Nous sommes ici depuis 14 ans et des problèmes de fuite, de dégradation des murs extérieurs, de porte et de chauffage, se sont accumulés dans un bâtiment censé être HQE* » (15-3-19)

## **Concertations alibi, concertations non suivies d’effet**

Lorsque des concertations sont mises en place, trois types de réactions négatives sont repérables dans les articles du Progrès : la concertation n’est pas sincère ou trop étroite ; la concertation n’est pas suivie d’effet ; les décisions des élus ne vont pas dans le sens de ce qui a été exprimé par les citoyens. Certains articles témoignent d’une réticence de certaines associations à participer à de tels dispositifs à cause des expériences passées négatives qu’elles ont pu vivre.

---

### **Réaménagement du nœud ferroviaire : les associations réclament un débat sur les mobilités en général**

Les porte-paroles de l’association Fer-Autrement craignent que le passage à 4 voies de la ligne SNCF entre Saint-Fons et Grenais n’augmente les nuisances sonores.

Dépendant de la confédération Facture, l’association Fer-Autrement met en doute les chiffres d’augmentation de trafic de la SNCF. Elle considère que la concertation est juste un faire-valoir « *Jamais nos propositions n’ont été retenues. Il faut un débat sur les mobilités en général.* »

L’association Halte au bruit met en cause la pertinence du projet, qui ramène du fret sur une ligne voyageur, alors-même que le fret a besoin de lignes dédiées pour stopper sa dégringolade. (13-6-19)

---

### **Projet immobilier sur l'îlot Mazagran : les habitants réclament une « vraie » concertation**

Un habitant : « *Comment passer de la concertation à la co-construction ?* » (21-5-19)

---

### **À Givors, un groupe d'habitants ressources chargé de faire remonter les doléances des riverains à la mairie se plaint car suite aux interpellations, rien ne se passe**

Ces interpellations portent sur des aménagements d'espaces, l'entretien des voiries, l'accès aux toilettes pour les personnes à mobilité réduite, les actes d'incivilité non réprimés (stationnement sauvage, charte de bonnes conduites lors des mariages...)

Un habitant ressource « *Les problèmes sont là depuis que nous avons intégré la Métropole : avant, nous voyions les cantonniers, c'était propre, c'était fleuri. Et aujourd'hui, rien.* » (17-11-18)

---

### **À Villeurbanne, des enseignants reprochent à la municipalité de maintenir la semaine de 4,5 jours contre l'avis de la majorité des professionnels et des parents**

Des enseignants évoquent « *L'attitude méprisante de la mairie qui a unilatéralement décidé de maintenir la semaine de 4 jours et demi contre l'avis d'une majorité d'enseignants et de parents villeurbannais* » (24-6-19)

---

### **Grand Débat : des associations hésitent à participer, échaudées par des expériences passées**

Des associations hésitent à s'engager dans le débat. De peur que les conclusions soient écrites à l'avance.

Certaines ont été échaudées par des expériences passées. Ainsi la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) était beaucoup intervenue lors du Grand Débat national sur la transition énergétique au printemps 2018. L'association n'avait cessé d'alerter sur la hausse des taxes sur le gasoil et le fioul, en faisant remonter le mécontentement de ses adhérents. Avec le résultat que l'on sait.

Pour les associations, « *l'effet d'une concertation sans suite serait désastreux* ». (6-2-19)



---

WWW.

RETROUVEZ  
TOUTES LES ÉTUDES SUR

MILLENAIRES.

COM